



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**BALANCE DES PAIEMENTS ET POSITION
EXTERIEURE GLOBALE REGIONALES
DE L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2016**



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale de l'Economie et de la Monnaie

Direction des Statistiques

Service de la Balance des Paiements

BALANCE DES PAIEMENTS ET POSITION EXTERIEURE GLOBALE REGIONALES DE L'UEMOA AU TITRE DE L'ANNEE 2016



SOMMAIRE

LISTE DES GRAPHIQUES, DES TABLEAUX ET DES ENCADRES	2
SIGLES ET ABREVIATIONS	3
AVANT-PROPOS.....	4
RESUME.....	5
I. FAITS MARQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2016.....	7
1.1- ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	7
1.2- ENVIRONNEMENT INTERNE.....	8
II. EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE DE L'UEMOA	11
2.1 - COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES.....	12
2.1.1 - Balance des biens et services.....	13
2.1.1.1 - Balance commerciale	13
2.1.1.2 - Balance des services	22
2.1.2 - Revenu primaire	23
2.1.3 - Revenu secondaire	24
2.2 - COMPTE DE CAPITAL	24
2.2.1 – Acquisitions ou cessions nettes d'actifs non financiers non produits.....	25
2.2.2 – Transferts en capital.....	25
2.3 - COMPTE FINANCIER	25
2.3.1 – Investissements directs.....	26
2.3.2 – Investissements de portefeuille.....	27
2.3.3 – Dérivés financiers.....	27
2.3.4 – Autres investissements.....	27
III. EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE.....	27
3.1 – EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE NETTE	28
3.2 – VENTILATION GEOGRAPHIQUE DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE NETTE	29
IV. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA.....	29
4.1 - COMMERCE INTRA-UEMOA DE BIENS	30
4.2 - AUTRES TRANSACTIONS COURANTES INTRA-COMMUNAUTAIRES.....	31
4.3 - FLUX FINANCIERS INTRA-COMMUNAUTAIRES	32
CONCLUSION.....	34
LISTE DES ANNEXES.....	35

	LISTE DES GRAPHIQUES, DES TABLEAUX ET DES ENCADRES	<i>Page</i>
GRAPHIQUES		
Graphique 1a	Evolution des productions des principaux produits agricoles exportés	10
Graphique 1b	Evolution des productions du secteur minier	11
Graphique 2	Soldes caractéristiques de la balance des paiements	12
Graphique 3	Evolution du déficit courant et de ses composantes	12
Graphique 4	Evolution de la part des principaux produits exportés	13
Graphique 5	Evolution du cours moyen du pétrole	15
Graphique 6	Evolution de la part des principaux produits importés	18
Graphique 7	Evolution des principaux produits alimentaires importés	19
Graphique 8	Evolution des services nets	22
Graphique 9	Evolution des revenus primaires et des intérêts et dividendes versés	23
Graphique 10	Evolution des transferts de fonds reçus des migrants dans l'UEMOA	24
Graphique 11	Evolution comparée du taux d'investissement direct dans l'UEMOA et dans les pays en développement	26
Graphique 12	Ventilation géographique des engagements nets de l'UEMOA en 2015 et 2016	29
Graphique 13	Evolution du commerce intra-régional entre 2001 et 2016	30
Graphique 14	Evolution des soldes des échanges intra-communautaires en 2015 et 2016	31
TABLEAUX		
Tableau 1	Part des pays membres dans les exportations de l'UEMOA	18
Tableau 2	Part des pays membres dans les importations de l'UEMOA	21
Tableau 3	Position extérieure globale nette	28
Tableau 4	Structure des flux touristiques intra-UEMOA en 2016	32
Tableau 5	Matrice des stocks d'investissements directs étrangers intra-communautaires en 2015	33
ENCADRES		
Encadré 1	Evolution des cours internationaux des produits pétroliers	15
Encadré 2	Echanges commerciaux entre les pays de l'UEMOA et le Nigeria	20

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AEN	Avoirs Extérieurs Nets
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BDP	Balance des Paiements
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CAF	Coût, Assurance, Fret
Cellule sous-régionale	Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des échanges intra-UEMOA
DTS	Droit de Tirage Spécial
ECID	Enquêtes Coordonnées sur les Investissements Directs
FOB	Franco on Bord
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
IDE	Investissement Direct Etranger
INS	Instituts Nationaux de la Statistique
ISBLM	Institutions Sans But Lucratif au service des Ménages
MBP5	Cinquième édition du Manuel de la Balance des Paiements du FMI, parue en 1993
MBP6	Sixième édition du Manuel de la Balance des Paiements et de la Position Extérieure Globale du FMI, parue en 2008
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PEG	Position Extérieure Globale
PEGN	Position Extérieure Globale Nette
PIB	Produit Intérieur Brut
PPTTE	Pays Pauvre Très Endetté
UE	Union Européenne
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
Union	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ou Union Monétaire Ouest Africaine

B	Bénin
BF	Burkina Faso
CI	Côte d'Ivoire
GB	Guinée-Bissau
M	Mali
N	Niger
S	Sénégal
T	Togo

AVANT-PROPOS

La balance des paiements et la position extérieure globale régionales constituent des outils d'aide à la décision en matière de politique économique et monétaire, à la disposition des Autorités de l'Union. En particulier, elles permettent de mieux appréhender les performances globales de l'Union en matière d'échanges extérieurs. La responsabilité de leur élaboration incombe à la Banque Centrale, suivant l'article 44 des Statuts de la BCEAO, qui dispose que la « *Banque Centrale assure l'établissement de la balance des paiements des Etats membres de l'UMOA* ». Par ailleurs, l'article 1^{er} de l'Annexe III du Règlement n°09/2010/CM/UEMOA du 1^{er} octobre 2010, relatif aux relations financières extérieures, dispose que l'élaboration des comptes extérieurs des Etats membres ainsi que de la balance des paiements et de la position extérieure globale régionales incombe à la Banque Centrale.

Ces comptes, conformes à la méthodologie de la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale du FMI, sont élaborés à partir des situations arrêtées dans les pays membres et des données portant sur les transactions des institutions sous-régionales résidentes de l'UEMOA avec le reste du monde. Outre ces informations, l'élaboration des comptes extérieurs s'appuie sur les travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-communautaires. Ces travaux ont permis de procéder à une analyse fine des asymétries relevées dans les déclarations statistiques bilatérales des Etats, en vue du rapprochement des données du commerce intra-régional au titre de l'année 2016. La correction des asymétries a également porté sur les flux touristiques, les envois de fonds des travailleurs migrants et les investissements directs étrangers.

RESUME

Le résultat des transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde s'est traduit, au terme de l'année 2016, par une détérioration du solde global de la balance des paiements, en lien avec la baisse du solde excédentaire du compte de capital ainsi que du repli des flux nets de capitaux au titre du compte financier.

Le compte des transactions courantes ne s'est pas dégradé en 2016 avec un solde déficitaire de 3.244,1 milliards après 3.254,7 milliards une année plus tôt, en lien avec la réduction du déficit des biens et services ainsi que la hausse de l'excédent du compte de revenu secondaire (transferts courants nets), dont les effets ont été modérés par la détérioration du solde du compte de revenu primaire (revenus nets des facteurs). Hors dons, le déficit courant s'est contracté de 0,4 point de pourcentage du PIB en ressortant à 6,1% du PIB en 2016.

Le déficit des échanges de biens s'est amélioré de 15,8%, passant de 1.232,2 milliards en 2015 à 1.037,1 milliards en 2016, en raison d'un repli des importations induit par la baisse des cours internationaux de produits pétroliers, le recul des acquisitions de biens d'équipement et intermédiaires, dont les effets ont été atténués par une quasi-stagnation des exportations.

Les échanges des services ont été déficitaires de 3.283,5 milliards en 2016, soit 0,7% de plus par rapport à 2015. Les pays de l'Union ont accru leur consommation de services spécialisés auprès des non-résidents notamment ceux relatifs aux travaux publics d'extension, d'aménagement et de modernisation d'infrastructures portuaires et aéroportuaires ainsi que de mise en état des installations minières et pétrolières. La consommation des autres services s'est également accrue dans le secteur des télécommunications.

De même, le compte du revenu primaire est ressorti déficitaire de 1.465,8 milliards en 2016, en aggravation de 229,8 milliards par rapport au niveau observé une année plus tôt. Cette évolution s'explique essentiellement par l'accroissement des paiements d'intérêts et de dividendes aux investisseurs étrangers. Elle a été modérée par la hausse des entrées au titre de la rémunération des salariés.

Les flux nets entrants du compte du revenu secondaire se sont consolidés, passant de 2.472,5 milliards en 2015 à 2.542,2 milliards en 2016, en raison essentiellement de la hausse des transferts de fonds des travailleurs migrants (+2,5%), atténuée par atténuée par le recul de la mobilisation des ressources au titre de l'aide budgétaire (-8,6%).

En tenant compte des flux au titre du compte de capital ressortis en baisse de 4,8%, le besoin de financement a atteint 2.134,7 milliards en 2016 contre 2.088,9 milliards en 2015. Il a été couvert à hauteur de 55,6%, contre un taux de 90,9% observé une année plus tôt, par les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier, ressorties à 1.918,4 milliards en 2016 contre 2.559,4 milliards en 2015.

Au total, les échanges de l'UEMOA avec le reste du monde se sont soldés par un déficit global de 946,8 milliards en 2016 après un déficit de 189,8 milliards en 2015, en aggravation de 757,0 milliards par rapport à 2015.

La Position extérieure globale nette (PEGN) s'est détériorée de 9,4%, en s'établissant à -30.057,4 milliards à fin 2016 contre -27.482,9 milliards en 2015, en raison d'un accroissement des engagements (+1,1 point de % du PIB) plus important que celui des créances (+0,2 point de % du PIB). L'analyse de la structure géographique de la position extérieure globale nette de

l'UEMOA à fin 2016 fait ressortir une situation débitrice aussi bien avec la Zone euro (-5.053,8 milliards ou -8,3% du PIB), son principal partenaire, qu'avec les autres régions du monde (-25.003,7 milliards ou -41,1% du PIB).

Les échanges intra-communautaires de biens ont connu une très légère progression en 2016 (+0,4%). Cette évolution est principalement imputable à l'accroissement des échanges de produits agricoles, dans un contexte de bonne campagne agricole dans la Zone en 2016/2017. Toutefois, elle a été atténuée par le repli des échanges intra-communautaires des produits pétroliers du fait de la baisse des cours internationaux.

S'agissant des investissements directs étrangers (IDE), les encours des placements intra-UEMOA sont demeurés faibles, représentant à peine 2,7% du stock total des capitaux reçus. L'encours des IDE intra-communautaires est ressorti à 1.083,1 milliards (1,8% du PIB) à fin 2016, contre 865,3 milliards (1,0% du PIB) à fin 2015.

Concernant les flux d'investissements de portefeuille entre les pays de l'Union, leur évolution laisse apparaître un accroissement net de 1.483,4 milliards, passant de 1.469,6 milliards en 2015 à 2.953,0 milliards en 2016, en ligne avec la hausse des souscriptions aux titres publics par des investisseurs résidents des Etats de l'Union autres que celui de l'émetteur.

Les flux nets au titre des autres investissements ont augmenté de 11,6% d'une année à l'autre, en passant de 1.115,6 milliards en 2015 à 1.244,8 milliards à fin 2016. Cette évolution traduit, pour l'essentiel, l'augmentation des engagements au titre des prêts octroyés par la BOAD aux secteurs public et privé dans les Etats membres de l'UEMOA.

Le présent rapport analyse l'évolution des paiements extérieurs de l'Union en 2016. Il comporte trois parties :

- les faits marquants de l'environnement économique dans lequel se sont inscrits les échanges extérieurs de l'Union en 2016 ;
- l'évolution de la balance des paiements et de la position extérieure globale régionales en 2016 ;
- l'évolution des échanges intra-UEMOA en 2016.

I. FAITS MARQUANTS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2016

1.1 - ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au cours de l'année 2016, les transactions extérieures des Etats membres de l'UEMOA ont été réalisées dans un environnement économique international marqué par la baisse des investissements, le recul des cours internationaux du pétrole ainsi que les incertitudes liées à la décision du Royaume-Uni de sortir de l'Union Européenne, le « *Brexit* ». Dans ce contexte, le taux de croissance économique dans le monde s'est établi à 3,1% en 2016, contre un niveau de 3,2% enregistré un an auparavant.

Dans les pays industrialisés, le rythme de progression de l'activité économique a ralenti pour ressortir à 1,6% en 2016, contre 2,1% en 2015, nonobstant la mise en œuvre de politiques monétaires accommodantes par la plupart des banques centrales de ces Etats et la baisse des cours du pétrole. Aux États-Unis, la croissance économique s'est établie à 1,6% en 2016, après 2,6% en 2015, en relation avec l'appréciation du dollar et la faiblesse persistante de l'investissement des entreprises qui ont affecté l'activité économique notamment dans le secteur manufacturier. Dans la Zone euro, le produit intérieur brut a progressé de 1,6% en 2016, contre 2,1% en 2015, sous l'effet du tassement de la dynamique de la consommation et de l'investissement privés dans un contexte de craintes liées au choc du Brexit.

Dans les pays émergents et en développement, le taux de croissance économique est ressorti à 4,1% en 2016, soit le même niveau qu'en 2015. En Chine, le rythme de l'activité économique a baissé pour ressortir à 6,7%, soit un fléchissement de 0,2 point de pourcentage par rapport à 2015. Cette situation est imputable à la nouvelle politique des autorités chinoises, consistant à orienter les ressorts de la croissance vers la consommation intérieure et les services, qui ont des effets modérateurs sur l'activité à court terme, tout en contribuant à mettre en place les conditions nécessaires pour une expansion durable. En Inde, la croissance économique a ralenti pour s'établir à 6,6% en 2016, après 7,6% en 2015 en raison du repli de l'investissement et de la consommation. En particulier, le remplacement de 86% des billets en circulation a provoqué une pénurie de liquidité et une baisse de la consommation. Le Brésil est demeuré en récession avec une contraction de 3,5% de l'activité en 2016, sous l'effet des chocs liés aux bas niveaux des cours des produits de base et des tensions sociopolitiques. En Russie, l'économie s'est stabilisée avec une baisse de la croissance limitée à 0,6%, après un repli de 3,7% en 2015, en lien avec la reprise des prix du pétrole, la levée des sanctions internationales et l'assouplissement des conditions financières.

Quant au commerce mondial, sa croissance en volume a enregistré son plus faible niveau depuis la crise financière de 2008, en ressortant à 1,3% en 2016 après une progression de 2,6% en 2015. Cette évolution est en rapport avec le ralentissement de l'activité économique

aussi bien dans les économies développées que celles en développement. La faible performance du commerce mondial est également imputable au repli des dépenses d'investissement aux Etats-Unis et à la réorientation de l'économie chinoise vers la satisfaction de la demande intérieure.

En matière d'inflation, une remontée du niveau général des prix à la consommation a été enregistrée en 2016 dans les pays industrialisés, où le taux d'inflation s'est établi à 0,7%, contre 0,3% en 2015, demeurant toutefois en deçà des seuils fixés par les banques centrales. Au niveau des pays émergents et en développement, il est ressorti en moyenne à 4,5% en 2016 après 4,7% en 2015, dans un contexte marqué par l'atténuation des effets des dépréciations antérieures des taux de change.

Sur les marchés des changes, le cours de l'euro s'est établi à 1,0543 dollar à fin décembre 2016, en dépréciation de 3,1% par rapport à 2015, dans un contexte de renforcement des mesures d'assouplissement monétaire prises par la Banque Centrale Européenne et de resserrement de la politique monétaire de la Federal Reserve aux États-Unis. Par rapport au yen japonais et au franc suisse, la monnaie unique européenne a vu également son cours se déprécier respectivement de 7,5% et 0,7% sur la même période. En revanche, l'euro s'est apprécié de 16,3% face à la livre sterling et de 4,0% par rapport au yuan chinois.

Sur un autre plan, les incertitudes entourant la reprise mondiale ainsi que les ajustements lents de l'offre et de la demande de plusieurs produits, couplés aux fluctuations des taux de change ont pesé sur les marchés. Les indices calculés par le FMI indiquent, en moyenne annuelle, un repli des prix des produits énergétiques de 16,8% et de ceux des produits industriels de 6,5%. En revanche, ceux des produits alimentaires ont progressé de 1,9%.

Les cours mondiaux des principales matières premières exportées par l'Union ont enregistré des évolutions contrastées sur une base annuelle. Les cours du pétrole (-16,8%), du cacao (-7,6%) et du caoutchouc (-1,1%) se sont repliés, tandis que ceux de la noix de cajou (+13,3%), de l'huile de palme (+22,2%), de l'huile de palme (+14,2%), de l'or (+8,3%) et du coton (+3,6%) se sont renforcés.

Le repli des prix du pétrole s'explique essentiellement par l'accroissement de l'offre face à une demande atone. L'accroissement de l'offre a été induit par la hausse des stocks aux Etats-Unis et le retour du pétrole iranien sur les marchés internationaux, à la suite de l'accord conclu sur le programme nucléaire de ce pays. Les prix du cacao se sont ressentis de l'état des stocks, notamment en Côte d'Ivoire, tandis que ceux du caoutchouc se sont repliés, sous l'effet de la contraction de la demande chinoise.

Les investissements directs étrangers (IDE) mondiaux se sont repliés de 2,0% en 2016 pour ressortir à 1.750,0 milliards de dollars, dans un contexte marqué par une croissance économique atone. Les flux d'IDE à destination de l'Afrique se sont repliés en 2016 pour s'établir à 59,0 milliards de dollars US, en repli de 3,0% par rapport à l'année précédente, en raison essentiellement de la baisse des prix de produits de base.

1.2 - ENVIRONNEMENT INTERNE

Nonobstant un environnement international défavorable, les économies de l'Union ont fait preuve de résilience, grâce à la poursuite des investissements dans les infrastructures de base, la bonne tenue de la production agricole et l'amélioration du climat socio-politique.

Le produit intérieur brut de l'Union, en volume, est ressorti en augmentation de 6,8% en 2016, après une progression de 6,6% en 2015. Le maintien du rythme de la croissance économique a été porté par le secteur tertiaire, principal moteur de la croissance, avec une contribution de 3,8 points, à la faveur de la bonne tenue des activités commerciales, de transport ainsi que du dynamisme des services financiers et de télécommunications. Le secteur secondaire a été le deuxième pilier de la croissance économique, avec un apport de 2,2 points imputable essentiellement à la vigueur des investissements publics et privés, qui ont progressé respectivement de 13,4% et 3,7% en 2016. La contribution du secteur primaire s'est établie à 0,8 point, en hausse de 0,1 point par rapport à 2015, en raison de l'augmentation de la production vivrière (+7,5%) et des principales spéculations (coton graine, arachide et caoutchouc).

Dans le secteur agricole, la campagne 2016/2017 a été globalement satisfaisante. Les pluies ont été abondantes et bien réparties dans le temps et dans l'espace, induisant dans certaines régions des inondations, dont les effets sont restés limités sur les cultures. La situation phytosanitaire a été dans l'ensemble calme et maîtrisée, sauf au Bénin, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire où des dégâts dus aux infestations de chenilles sur le maïs ont été observés.

La **production vivrière** dans l'Union s'est accrue de 7,5%, par rapport à la campagne précédente. Cette progression, perceptible dans tous les Etats membres de l'Union, est principalement imputable aux récoltes des tubercules (+10,7%). Les céréales et les autres productions ont enregistré des augmentations respectives de 6,0% et 4,3% d'une campagne à l'autre.

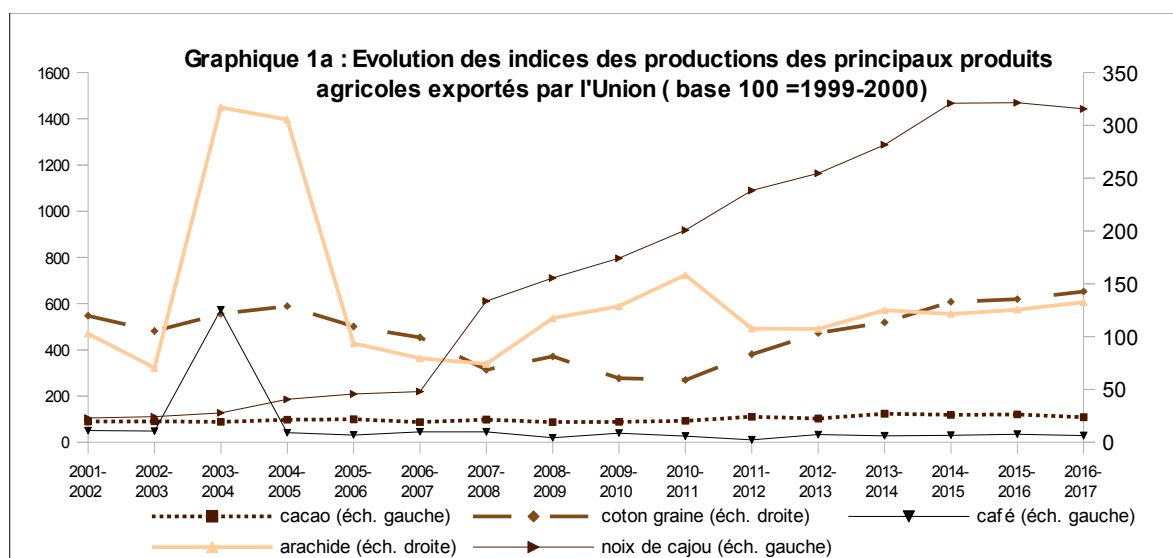
Au titre des cultures d'exportation, les résultats sont contrastés. Les récoltes de coton graine, d'arachide et de caoutchouc ont augmenté, alors que celles de cacao, de café et de noix de cajou ont fléchi.

La production de coton graine a progressé de 21,3%, en se situant à 2.442.035 tonnes, portée notamment par celles du Bénin (30,0%), du Burkina (+18,1%) et du Mali (+17,2%). Ces résultats sont imputables à la pluviométrie satisfaisante enregistrée dans les zones de production et au maintien des mesures de soutien aux producteurs, notamment la mise à disposition des intrants et l'encadrement technique. Les récoltes d'arachide se sont établies à 2.870.111 tonnes, soit une augmentation de 5,5%, impulsée principalement par les productions du Bénin (+14,9%), du Mali (+7,4%) et du Niger (+4,2%). La production arachidière du Sénégal, principal producteur de l'Union, estimée à 1.050.042 tonnes en 2016, a fléchi de 6,4%.

La production du caoutchouc au titre de la campagne 2016/2017 a progressé de 10,0% par rapport à l'année précédente, en ressortant à 396.001 tonnes, sous l'effet d'une bonne pluviométrie.

En revanche, le cacao et le café, cultivés principalement en Côte d'Ivoire, ont enregistré des productions respectives en baisse de 8,5% et 16,3%, du fait essentiellement du repos végétatif et de l'attaque de chenilles sur 20.368 hectares. Les récoltes de cacao et de café se sont situées respectivement à 1.681.284 et 122.010 tonnes pour la campagne 2016/2017, contre 1.836.800 et 145.700 tonnes lors de la campagne précédente.

La production de noix de cajou est ressortie à 1.227.834 tonnes durant la campagne 2016/2017, en baisse de 2,5%, en raison du repli des récoltes en Côte d'Ivoire de l'ordre de 6,0%.



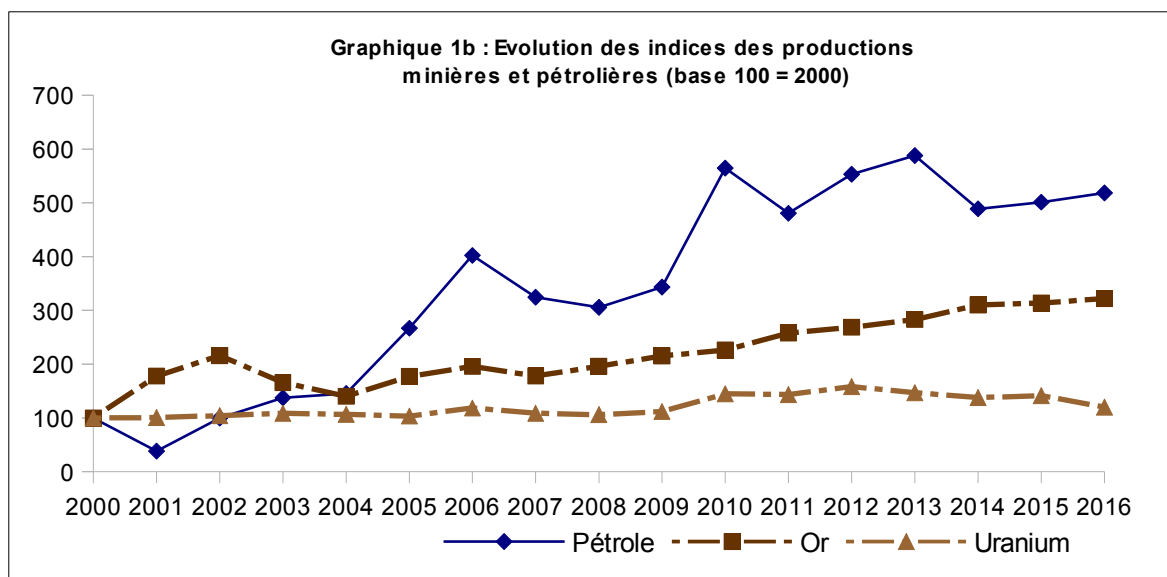
Source : BCEAO

Dans le secteur minier, qui apporte une importante contribution aux ventes à l'extérieur des pays de l'Union (avec le pétrole, l'or et l'uranium notamment), la production a connu une évolution différenciée au cours de l'année 2016. Les productions d'or et de pétrole brut se sont renforcées contrairement aux autres minerais extraits dans la Zone.

L'extraction d'or est estimée en hausse de 2,6%, en s'élevant à 110.349,1 kg en 2016, à la faveur principalement de l'accroissement de la production au Burkina Faso (+6,0%), en Côte d'Ivoire (+2,1%) et au Mali (+0,9%). Au Niger, la quantité d'or produite a baissé de 26,9% en 2016.

La production de phosphates s'est consolidée au Sénégal, à la faveur du regain d'activité au niveau des Industries Chimiques du Sénégal (ICS). Elle est évaluée à 1.384.000 tonnes sur l'année 2016, soit une hausse de 37,6% par rapport à l'année précédente. Au Togo, les données disponibles indiquent un recul de 26,7% de l'extraction de phosphates au cours de l'année 2016, en raison de l'orientation défavorable de la demande extérieure. Globalement dans l'Union, les quantités extraites en 2016 se sont élevées à 2.227.466 tonnes, en progression de 3,3% par rapport à la production de l'année 2015.

Par ailleurs, la production d'uranium a pâti de l'atonie de la demande mondiale et des tensions sociales observées dans le secteur. Elle s'est chiffrée à 3.495,0 tonnes pour l'année 2016, en diminution de 15,1% par rapport à l'année précédente.



Source : BCEAO

Sur un autre plan, le taux d'inflation en moyenne dans l'Union s'est établi à 0,3% contre une réalisation de 1,0% enregistrée l'année précédente. L'évolution du niveau général des prix en 2016 reflète essentiellement la décélération des prix des denrées alimentaires, résultant de l'augmentation de l'offre locale de produits céréaliers. Ce ralentissement du rythme de progression des prix a été accentué par le repli des prix des produits pétroliers.

Concernant l'exécution des opérations financières des États, elle s'est soldée, en 2016, par une augmentation du déficit budgétaire par rapport aux réalisations de l'année 2015. En effet, le déficit global, base engagements, dons compris, est ressorti à 2.341,9 milliards à fin décembre 2016, contre 2.205,4 milliards un an auparavant. En pourcentage du PIB, ce déficit a enregistré, une légère amélioration de 0,1 point pour se situer à 4,0% en 2016, consécutive à la baisse de 0,2 point de pourcentage du PIB des dépenses totales entre 2015 et 2016 atténuée par le repli de 0,1 point de pourcentage du PIB des recettes totales et dons.

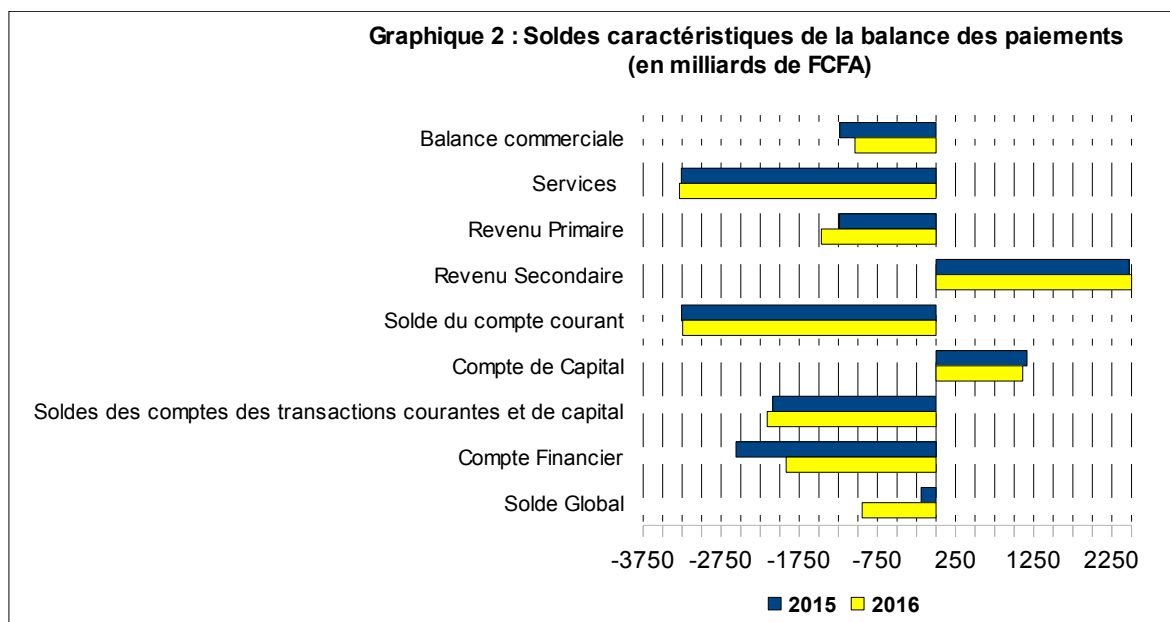
S'agissant de l'encours de la dette publique extérieure des États de l'Union, il s'est chiffré à 15.570,1 milliards de francs CFA à fin décembre 2016 contre 14.003,0 milliards enregistrés un an plus tôt, soit une hausse de 11,2%. Cette évolution serait liée aux efforts d'investissement des États pour combler leur déficit en matière d'infrastructures dans la perspective d'asseoir les bases d'une croissance durable à même de réduire significativement la pauvreté.

II. EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE DE L'UEMOA

Les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde se sont traduites au cours de l'année 2016 par un solde global déficitaire de la balance des paiements de 946,8 milliards¹, après un déficit de 189,8 milliards en 2015. Cette évolution traduit essentiellement le repli des flux nets de capitaux au titre du compte financier², dans un contexte d'accroissement des besoins du financement.

1 Les montants indiqués dans ce rapport sont en franc CFA, sauf indication contraire.

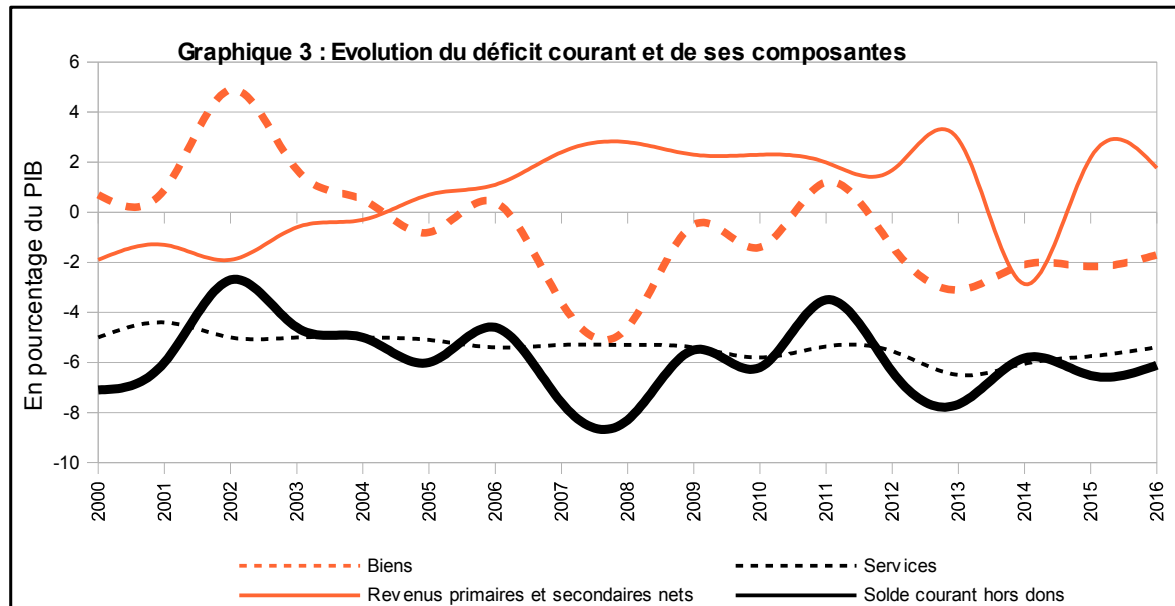
2 Avec la méthodologie de la sixième édition, la convention de signe des rubriques du compte financier a changé. Les signes (-) correspondent à des accroissements d'engagements et/ou des diminutions de créances. Quant aux signes (+), ils traduisent une réduction d'engagements et/ou augmentation des créances.



Source : BCEAO

2.1 - COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES

Le déficit des transactions courantes s'est légèrement amélioré en 2016 pour s'établir à 3.244,1 milliards contre 3.254,7milliards. Hors dons, il est ressorti à 6,1% du PIB en 2016 contre 6,5% en 2015, soit une baisse de 0,4 point de pourcentage.



Source : BCEAO

L'amélioration du déficit du compte courant est essentiellement imputable à la réduction du déficit des biens et services ainsi que la hausse de l'excédent du compte de revenu secondaire (transferts courants nets), dont les effets ont été modérés par la détérioration du solde du compte de revenu primaire (revenus nets des facteurs).

2.1.1 - Balance des biens et services

Le déficit structurel de la balance des biens et services s'est réduit de 170,7 milliards, en passant de 4.491,2 milliards à fin 2015 à 4.320,6 milliards en 2016, en ligne notamment avec l'amélioration du déficit de la balance des biens (+195,1 milliards), dont les effets ont été modérés par la dégradation de celui des services (-24,4 milliards ou 0,8%).

2.1.1.1 - Balance commerciale

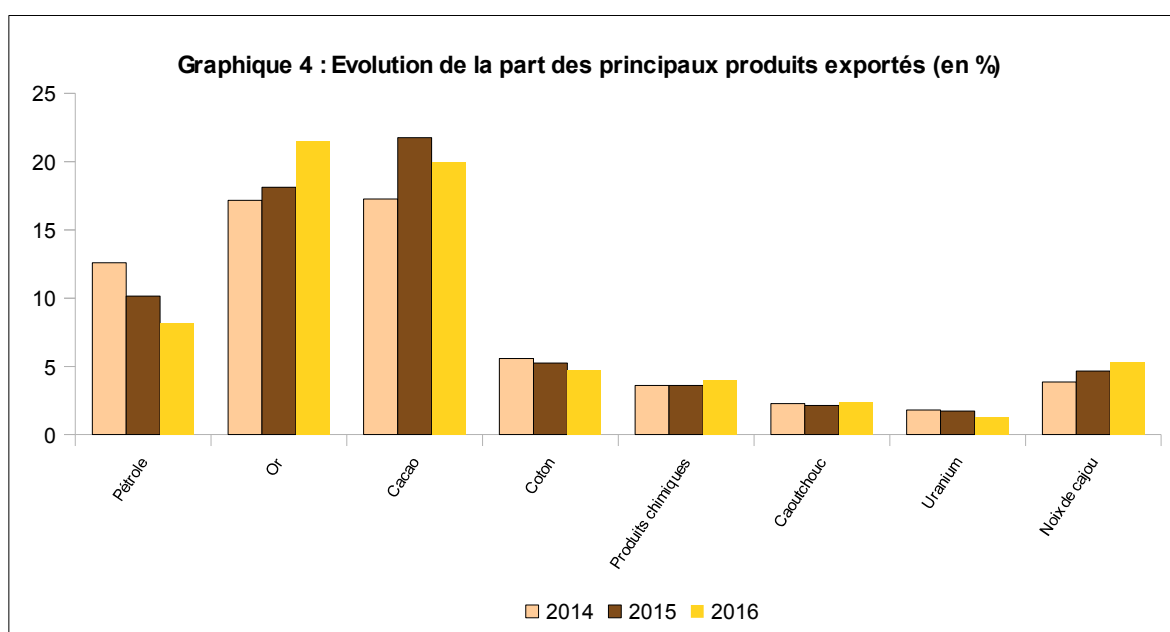
Le déficit commercial s'est amélioré en 2016, en ressortant à 1.037,1 milliards contre 1.232,2 milliards une année plus tôt, en raison d'un repli des importations (-1,5%), partiellement compensé par un léger recul des exportations (-0,03%).

2.1.1.1.1 - Exportations de biens

Les exportations de biens ont fléchi légèrement en 2016, en rapport avec le recul des ventes des produits pétroliers, du coton et du cacao.

Les exportations totales de biens en valeur des pays de l'UEMOA se sont établies à 11.796,2 milliards en 2016, en régression de 3,5 milliards par rapport au niveau enregistré un an auparavant. Cette évolution est essentiellement imputable au repli des ventes de produits pétroliers (-21,2%), du coton (-11,8%) et du cacao (-9,7%).

Le recul des ventes de produits pétroliers résulte de la chute des cours mondiaux de cette spéculation (-16,8%). S'agissant du repli des expéditions de cacao, il est expliqué par la baisse des cours internationaux (-7,6%) et de la production en Côte d'Ivoire. Pour ce qui concerne le coton, son évolution est en lien notamment avec le recul des cours internationaux.



Sources : BCEAO, INS

Les évolutions des exportations des principaux produits se présentent comme suit.

- **Les exportations d'or** ont poursuivi leur tendance haussière, entamée en 2013, ressortant à 2.952,5 milliards en 2016, contre 2.535,9 milliards en 2015. Cette situation est essentiellement

imputable à l'orientation favorable des cours sur les marchés internationaux (+8,3%) et à l'ouverture de trois nouvelles mines d'or dans les régions de Bagassi, Karma et Bourroum au Burkina ainsi qu'à la mine de Nampala au Mali. Les exportations du Burkina sont passées de 875,8 milliards en 2015 pour s'établir à 1.091,8 milliards en 2016, soit une hausse de 24,7%. Quant aux ventes extérieures d'or du Mali, elles ont augmenté de 11,6%, pour s'établir à 1.120,4 milliards en 2016.

L'or occupe la première position des produits d'exportation de l'Union au cours de la période sous revue. Sa part dans les produits vendus à l'extérieur de l'Union est ressortie à 21,2% en 2016 contre 18,1% en 2015, soit une augmentation de 3,1 points de pourcentage.

Les ventes extérieures d'or de l'Union sont destinées à la Suisse (54,5%) et à l'Afrique du Sud (34,7%), pays d'origine des principaux actionnaires des mines installées au Mali et au Burkina. Les autres clients détenant à peine 10% des ventes sont constitués notamment des Émirats Arabes Unis, de l'Inde et de l'Italie.

- **Les expéditions des produits du cacao** de l'Union ont fléchi de 9,7% en 2016 pour ressortir à 2.748,6 milliards sous l'effet conjugué du recul des cours internationaux (-7,6%) et de la baisse de la production ivoirienne. L'offre de ce pays a, en effet, été affectée par des conditions climatiques peu favorables et l'attaque de chenilles sur 20.368 ha de plantations.

Les ventes extérieures de cacao et de ses dérivés sont au deuxième rang des produits exportés par l'Union, avec une part de 19,7% du total en recul de 2,1 points de pourcentage par rapport à 2015.

Les produits du cacao sont destinés dans leur majorité à l'Union Européenne (72,2%), en particulier les Pays-Bas (22,4%), la Belgique (12,0%), l'Allemagne (9,9%) et la France (9,2%). Le continent américain constitue la deuxième destination des produits du cacao de l'Union (+22,0%), avec une part de 18,7% pour les États-Unis.

- **La baisse du chiffre d'affaires des ventes des produits pétroliers, entamée depuis 2013, s'est poursuivie en 2016.** Les exportations de ces produits ont diminué de 21,2% en 2016 pour s'établir à 1.120,5 milliards, sous l'effet de la baisse des cours mondiaux, couplée à celle des quantités de pétrole brut vendues à l'étranger notamment au Nigéria par la Côte d'Ivoire. Le repli du volume exporté par la Côte d'Ivoire résulte de la stratégie adoptée par les producteurs de desservir en priorité le marché national, en raison de la faiblesse de la marge bénéficiaire à l'exportation par rapport aux ventes intérieures.

La part des produits pétroliers dans les exportations totales s'est établie à 8,0% en 2016 contre 10,2% en 2015, soit un repli de 2,2 points de pourcentage.

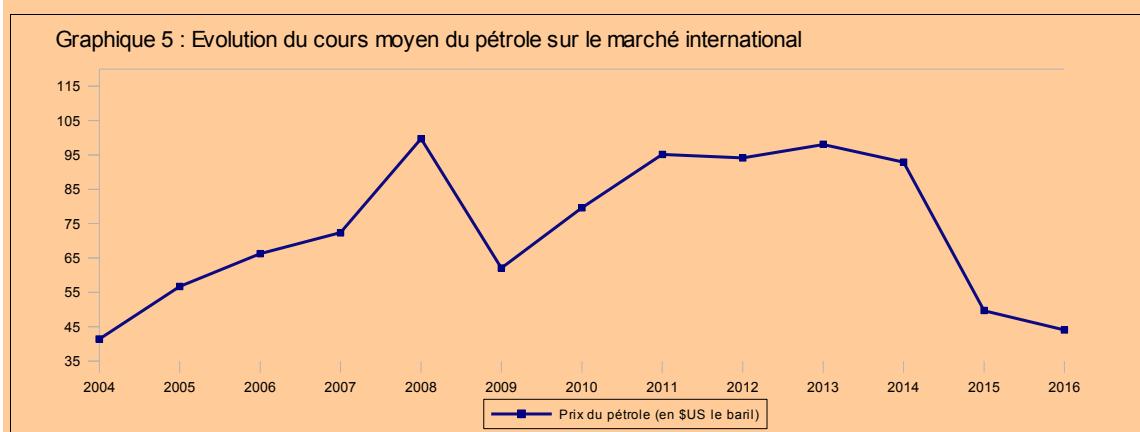
L'essentiel des produits pétroliers de l'Union est vendu sur le continent africain. En effet, 56,9% des exportations de ce produit sont destinées à l'Afrique. L'Europe arrive en seconde position avec une part de 20,9% en 2016 contre 22,0% en 2015.

-

Encadré 1 : Baisse des prix des produits pétroliers

Les cours mondiaux du pétrole ont poursuivi en 2016 leur mouvement baissier entamé depuis la deuxième moitié de l'année 2014. Les prix de l'or noir ont atteint leurs plus bas niveaux depuis onze (11) ans. Ainsi, les cours mondiaux du pétrole sont passés de 49,7 dollars à 44,1 en 2016.

La chute des cours mondiaux s'explique notamment par la surabondance de l'offre et une demande en baisse, en raison du ralentissement de la croissance mondiale qui a occasionné un déséquilibre de nature à provoquer un effondrement des prix du pétrole. Du côté de l'offre, la production américaine a fortement augmenté, en ligne avec l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, favorisée par la multiplication des forages aux Etats-Unis. Par ailleurs, l'accroissement du volume de pompage en Arabie Saoudite, en Irak et dans d'autres pays comme la Russie ainsi que le retour anticipé de l'Iran sur les marchés, après la levée des sanctions occidentales sur ses exportations, ont accentué la baisse des cours mondiaux du pétrole. Du côté de la demande, les performances moins satisfaisantes de l'économie européenne et celles de la Chine ont pesé sur l'évolution des prix du pétrole.



Source : FMI

- **Les ventes à l'extérieur de noix de cajou** ont augmenté de 10,9% en 2016 pour ressortir à 721,5 milliards, contre 650,6 milliards en 2015, en lien avec le redressement des cours internationaux.

Les ventes du noix de cajou sont destinées à 91,6% au continent asiatique, particulièrement à l'Inde (37,1%) et occupe la quatrième place des ventes à l'extérieur de l'Union.

- **Les exportations de coton ont poursuivi leur baisse** entamée l'année précédente pour ressortir à 647,9 milliards en 2016, soit un repli de 11,8% par rapport aux réalisations de 2015. Ce fléchissement est imputable essentiellement à la baisse de la production au Bénin, en raison des conditions climatiques défavorables. Les exportations de cette spéculation se sont également repliées au Burkina et en Côte d'Ivoire.

Les exportations de coton sont orientées principalement vers l'Asie (65,0%) et l'Europe (27,9%). La part de l'Afrique dans les ventes extérieures de coton est ressortie à 7,0%. L'or blanc représente au cours de l'année 2016, le cinquième produit d'exportation de l'Union.

- **Les exportations de produits chimiques, composées essentiellement de produits pharmaceutiques, de cosmétiques, d'acide phosphorique et d'engrais**, en progression

depuis 2010, se sont accrues de 11,6% pour s'établir à 551,3 milliards en 2016. Cette évolution est en ligne principalement avec la relance des activités des Industries Chimiques du Sénégal (ICS), favorisée par le renouvellement de ses outils de production en 2013. Les quantités exportées se sont également accrues de 18,0% au cours de la période sous revue par rapport à l'année 2015, pour se fixer à 1.106,7 milliers de tonnes.

La part des ventes extérieures de produits chimiques dans les exportations de l'Union s'est fixée à 4,1% en 2016, soit une progression de 0,7% par rapport à l'année précédente. La plupart des exportations de produits chimiques sont orientées vers l'Afrique (69,1%). Les exportations de produits chimiques à destination de l'Asie se sont établies à 22,0% des ventes extérieures totales de l'Union.

• **Les ventes d'uranium ont fléchi de 26,2% pour se situer à 177,7 milliards en 2016 contre 240,8 milliards un an plus tôt.** La chute de la part d'uranium dans les exportations de l'Union, entamée depuis quelques années, s'est poursuivie en 2016. L'évolution sus-retracée s'explique essentiellement par le recul du volume exporté d'uranium en raison des arrêts de production observés au cours de l'année sous-revue dans le secteur au Niger pendant la phase de renégociation du régime fiscal du produit, couplé à celui des cours internationaux.

Les exportations d'uranium sont destinées principalement à la France et aux Etats-Unis, avec des parts respectives de 93,5% et 6,5% pour ces pays au niveau des ventes extérieures totales de ce produit.

• **Les exportations de caoutchouc**, ressorties à 329,5 milliards en 2016, se sont accrues de 10,3% par rapport à leur niveau de 2015, rompant ainsi avec la tendance baissière entamée depuis 2012. Cette dynamique des expéditions de caoutchouc est consécutive à la hausse des quantités exportées de ce produit en 2016.

Les ventes extérieures de caoutchouc sont orientées essentiellement vers l'Union Européenne (47,1%) et l'Asie (30,6%).

• **Les autres produits d'exportation** sont constitués essentiellement de l'arachide, des produits de la pêche, de l'huile de palme, des animaux vivants, de l'amande de karité, du bois et des ouvrages en bois. Ils concernent également la banane, l'ananas, les phosphates, les tabacs, les cigarettes, l'oignon, le zinc, le niébé et le clinker. La part de ces produits est ressortie à 25,4% en 2016 contre 25,2% un an auparavant, en ligne notamment avec la progression des ventes à l'extérieur de zinc dont la part dans les exportations totales s'est établie à 0,4% en 2016 contre 0,2% en 2015.

La répartition géographique des exportations officielles de l'Union montre que celles-ci sont destinées principalement à l'Europe (45,2%), suivie de l'Afrique (25,8%), de l'Asie (19,8%) et de l'Amérique (8,5%).

Les ventes extérieures de biens vers l'Europe se sont repliées de 7,7% en 2016 en s'établissant à 5.127,1 milliards contre 5.557,8 milliards en 2015. Cette évolution est imputable essentiellement au repli des expéditions de cacao et d'uranium. La part de l'Europe dans le total des exportations de l'UEMOA s'est établie à 45,2% en 2016, dont 28,9% pour l'Union Européenne et 16,3% pour les autres pays européens. La Suisse, les Pays-Bas et la France demeurent les principales destinations des ventes extérieures de biens de l'Union, en accueillant respectivement 15,0%, 7,0% et 5,8% des exportations au cours de la période sous revue.

La part des ventes extérieures à destination du continent africain s'est établie à 25,6% en 2016 contre 30,1% en 2015, soit un recul de 4,5 points de pourcentage. Cette évolution s'explique par le repli des ventes de pétrole en direction du Nigeria, en raison du recul des cours internationaux de l'or noir et des mesures restrictives prises par cet Etat, visant la substitution des importations des produits alimentaires par la production locale. En dépit de cette baisse de part de marché, l'Afrique reste la deuxième destination des exportations de l'UEMOA. Les exportations de l'Union vers le continent sont dominées par l'or (36,0%), les produits pétroliers (22,8%) et les produits chimiques (13,1%). La part des expéditions en direction des pays de la CEDEAO s'est, quant à elle, fixée à 12,7%, en baisse de 2,0 points par rapport aux réalisations de 2015.

En particulier, les produits de l'Union exportés vers les autres Etats de la CEDEAO hors UEMOA, sont principalement orientés vers le Nigeria et le Ghana, avec des parts respectives estimées à 60,5% et 24,7% en 2016. Le Nigeria, achète essentiellement des produits pétroliers provenant de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Sénégal, des produits chimiques, composés notamment de produits pharmaceutiques, de cosmétiques, d'acide phosphorique et d'engrais, en provenance du Mali, du Sénégal et du Togo, ainsi que des animaux vivants du Mali et du Niger. Les exportations du Bénin vers les autres pays de la Communauté, singulièrement le Nigeria, portent essentiellement sur la réexportation de produits alimentaires et de voitures d'occasion.

La part des exportations de marchandises de l'Union en direction de l'Asie a augmenté passant de 17,4% en 2015 à 19,6% en 2016, en raison d'un regain des ventes à destination des Emirats Arabes Unis (+0,9 point de pourcentage du total) et de la Thaïlande (+0,4 point de pourcentage du total). Par pays, les expéditions sont destinées principalement à l'Inde et la Chine, dont les poids relatifs sont demeurés stables respectivement à 5,5% et 1,8% entre 2015 et 2016. Les exportations à destination du continent asiatique sont constituées principalement d'anacarde (29,6%), de coton (20,8%), d'or (12,0%), de cacao (6,0%), de produits chimiques (5,4%), de caoutchouc (4,5%), d'amande de karité et d'autres oléagineux (4,2%). L'anacarde, les produits chimiques et l'or sont principalement expédiés en Inde, avec des parts respectives de 37,1%, 21,3% et 43,0% des ventes extérieures totales. Quant à l'amande de karité et aux autres oléagineux, leurs destinations sur ce continent sont essentiellement le Japon et la Chine avec des parts respectives de 22,8% et 8,0%.

La part de l'Amérique dans les ventes extérieures de l'Union s'est également accentuée de 1,2 point de pourcentage pour s'établir à 8,5% en 2016. Les parts relatives des exportations en direction des Etats-Unis et du Brésil sont demeurées stables respectivement à 5,6% et 0,3% entre 2015 et 2016. En revanche, le poids relatif du Canada a progressé de 0,7 point de pourcentage pour ressortir à 1,5% en 2016. Les exportations de l'Union à destination du continent américain sont composées principalement de cacao (62,9%), de produits pétroliers (13,6%) et de caoutchouc (5,8%).

L'analyse des parts des exportations par pays fait ressortir une persistance de la prédominance de la Côte d'Ivoire, qui représente 47,0% des ventes extérieures de l'Union en 2016 contre 49,6% en 2015 et 48,1% en 2014. Le repli observé s'explique par la baisse des ventes de cacao, subséquente à l'effondrement des cours mondiaux de ce produit et à la baisse de sa production en Côte d'Ivoire. Cet Etat est suivi du Burkina (12,2%), du Mali (12,2%) et du Sénégal (10,8%) qui représentaient respectivement 10,0%, 11,5% et 11,9% en 2015. Les quatre autres pays ont représenté au total moins de 20% des ventes. Les contributions à la croissance des exportations ont été de 1,2 point, 0,6 point et 0,5 point respectivement au Burkina, au Niger et au Togo. La Côte d'Ivoire, le Mali, le Bénin et le

Sénégal sont les pays où les contributions ont diminué respectivement de 8,9 points, 0,6 point, 2,1 points et 0,1 point en 2016.

Tableau 1 : Part des pays membres dans les exportations de l'UEMOA (en %)

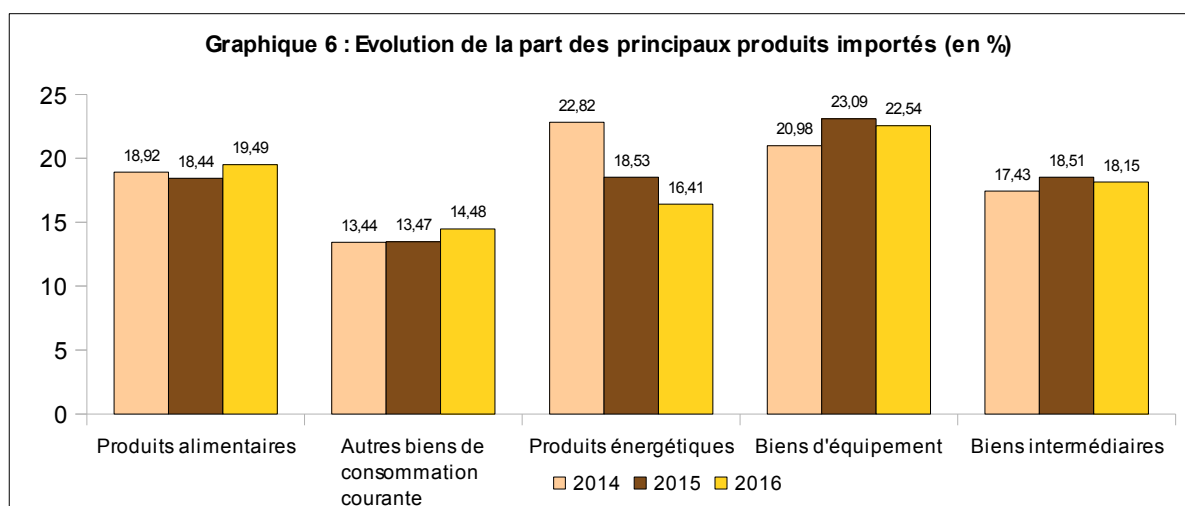
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Bénin	5,2	6,3	7,7	5,7	5,1	4,0	5,0	7,3	9,5	7,1	7,7
Burkina	3,7	3,9	3,2	5,4	7,0	10,6	9,9	10,3	10,2	10,0	12,2
Côte d'Ivoire	59,7	58,0	56,1	59,3	57,2	53,0	50,5	47,8	48,1	49,6	47,0
Guinée-Bissau	0,4	0,9	0,3	0,5	0,4	0,5	0,4	0,5	0,6	1,1	1,2
Mali	11,3	10,3	11,0	9,8	10,2	10,4	11,2	11,0	10,3	11,5	12,2
Niger	3,6	3,4	4,3	3,2	3,6	4,7	5,7	6,0	5,4	4,6	4,4
Sénégal	10,9	11,4	11,8	10,4	11,1	11,0	11,2	10,8	11,0	11,9	10,8
Togo	5,3	5,8	5,6	5,6	5,5	5,9	6,1	6,4	4,9	4,2	4,5
TOTAL EXPORTATIONS UEMOA	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BCEAO

2.1.1.1.2 - Importations de biens

Les importations de biens en valeur FOB de l'Union ont régressé par rapport au niveau enregistré en 2015, en liaison avec la baisse des achats extérieurs de produits pétroliers ainsi que de biens d'équipement et intermédiaires. Cette évolution a été atténuée par l'augmentation des acquisitions des produits alimentaires et de consommations courantes.

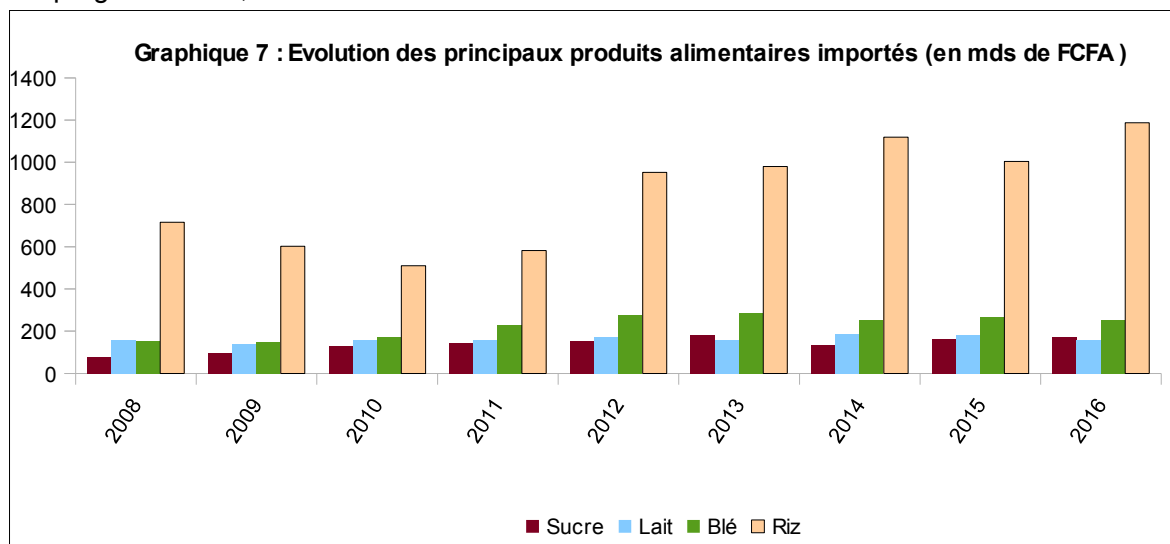
La facture des importations s'est établie à 12.833,3 milliards en 2016, contre 13.032,1 milliards en 2015, soit un repli de 1,5% attribuable notamment à une baisse de la facture énergétique (-13,3%), ainsi que des approvisionnements en biens d'équipement et intermédiaires (-4,2%) dont les effets ont été atténués par l'accroissement des importations de biens de consommation courante (+5,3%) et alimentaires (+3,5%).



Sources : BCEAO, INS

• Les importations de produits alimentaires et autres biens de consommation courante se sont situées à 5.949,6 milliards en 2016 contre 5.705,2 milliards en 2015, soit une hausse de 4,3%. Cette évolution résulte essentiellement des accroissements des importations de riz (+18,2%), du sucre (+6,4%) et de boissons (+1,6%) en ligne avec l'augmentation de la demande intérieure dans les Etats membres de l'Union. La hausse a toutefois été atténuée par le repli des acquisitions du blé (-5,9%) ainsi que de lait et de produits laitiers (-13,6%) par rapport aux réalisations de l'année 2015. Les importations de riz proviennent principalement

d'Asie (95,0%), en particulier de la Thaïlande (39,5%) et de l'Inde (37,3%). Quant aux achats de blé, le continent européen constitue la principale source d'approvisionnement (91,4%). La France est le premier pays fournisseur du blé pour les pays de l'Union, avec une part de 68,8% en 2016 contre 76,8% en 2015. Les importations de sucre, provenant principalement du continent américain (68,9%), essentiellement du Brésil (47,3%), d'Afrique (15,0%) et d'Europe, ont progressé de 6,4% en 2016.



Les importations de produits énergétiques de l'Union se sont repliées de 13,3% par rapport à leur niveau de 2015, pour ressortir à 2.872,8 milliards en 2016, dans un contexte de baisse des cours sur le marché international. Par rapport aux acquisitions totales en valeur, les produits énergétiques importés ont représenté 16,4%, en retrait de 2,1 points par rapport à leur poids de 2015.

Les produits énergétiques proviennent en majorité des autres pays de l'Afrique (36,2%) notamment le Nigeria (28,4%), de l'Europe (26,0%) et, dans une moindre mesure, de l'Asie (7,3%) ainsi que de l'Amérique (6,9%). Les achats extérieurs de l'Union en pétrole brut sont effectués principalement au Nigeria, avec une part estimée à 89,4% en 2016 contre 93,1% en 2015, soit une baisse de 3,7 points de pourcentage.

Les achats de biens intermédiaires, composés en grande partie de matériaux de construction et de produits chimiques, se sont repliés de 4,0% pour s'établir à 3.178,6 milliards en 2016. Leur part dans les acquisitions totales est estimée à 18,2% au cours de la période sous revue contre 18,5% en 2015, soit un repli de 0,3 point de pourcentage. Le repli des importations de biens intermédiaires est expliqué par la baisse d'intensité des grands travaux notamment dans le domaine ferroviaire, des BTP ainsi qu'à la baisse de cadence des investissements des sociétés d'exploitation minière et pétrolière au Niger.

La facture des biens d'équipement a régressé de 4,4% par rapport aux réalisations de 2015, pour s'établir à 3.347,9 milliards. Les achats de biens d'équipement occupent le premier rang des acquisitions de biens de l'Union, avec une part estimée à 22,5% contre 23,1% un an auparavant. Cette évolution tient de la baisse d'intensité des travaux d'exploitation minière et pétrolière au Niger.

Les biens d'équipement proviennent sous forme de moteurs, de machines et d'engins de transport et de manutention, etc., principalement du continent européen (42,8%), suivi de

l'Asie (41,5%) et de l'Amérique (8,8%). Au niveau du continent européen, la zone Euro fournit 36,5% de ces biens. La Chine assure près de 60% des approvisionnements effectués en Asie, en lien notamment avec les investissements miniers et pétroliers ainsi que les travaux de construction d'infrastructures effectués par les entreprises chinoises.

La part des acquisitions de biens d'équipement en provenance du continent américain s'est pour sa part établie à 8,8%, dont 7,1% représentent le poids des importations effectuées des États-Unis.

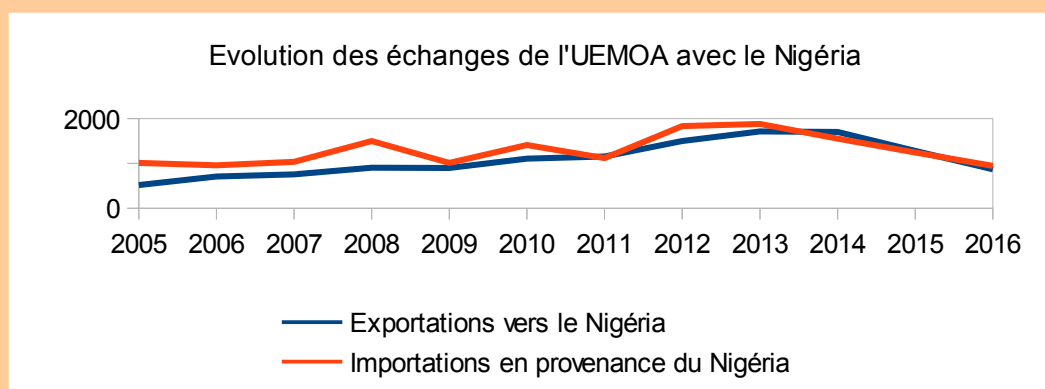
Les acquisitions de biens en provenance de l'Asie ont fléchi au cours de la période sous revue, sous l'effet de la régression des achats de produits pétroliers (-28,3%), de biens d'équipement (-17,0%) et de biens intermédiaires (-4,9%), notamment les produits chimiques (-12,6%). Les importations totales de biens en provenance de l'Asie sont composées essentiellement de biens d'équipement, de produits alimentaires, essentiellement le riz en provenance de Thaïlande et d'Inde, ainsi que de biens intermédiaires, avec des parts relatives de 38,2%, 23,3% et 20,9%. Les biens intermédiaires en provenance d'Asie sont fournis essentiellement par la Chine (67,1%), l'Inde (9,9%) et le Japon (7,6%).

Encadré 2 : Baisse du flux des échanges de l'UEMOA avec le Nigéria

La structure des échanges de l'Union avec le Nigeria est dominée par les produits énergétiques, les produits chimiques, les animaux vivants et l'huile de palme. En 2016, dans un contexte de recul des cours internationaux du pétrole et des effets de la dévaluation du Naira, la part de ce pays dans le total des échanges extérieurs de l'UEMOA au cours de l'année 2016 est ressortie à 7,1% contre une moyenne de 12,6% sur la période 2005-2014.

En effet, depuis 2014, les échanges commerciaux de l'Union avec le Nigéria enregistrent une baisse continue, passant de 3.589,6 milliards en 2013 à 1.810,7 milliards en 2016.

Plusieurs facteurs notamment la chute de 46,2% du prix du baril du brut de pétrole, qui est passé de 92,4 dollars US (USD) en moyenne en 2014 à 49,7 USD en 2015 ont entraîné pour le Nigeria une baisse drastique de ses réserves de change. En vue de pallier les conséquences qui en résultent, des mesures de politique économique ont été prises par les Autorités nigérianes depuis 2014. Ainsi, en novembre 2014, le Naira, la monnaie nigériane, a connu une dévaluation de 8% par rapport au USD. Au mois de mars de l'année suivante, le taux de change de cette monnaie a été fixé de manière institutionnelle à 197 Nairas pour un USD. Le 16 juin 2016, la valeur du naira, vis-à-vis du dollar américain, est passée de 199 à 282,5, soit une dévaluation de 41,95%. Par ailleurs, des mesures protectionnistes, visant l'interdiction de l'importation de 41 produits, dont l'huile alimentaire, le sucre, le riz blanc, les pâtes alimentaires, ont été également prises au cours de la même période. Celles-ci ont pour but non seulement d'endiguer la sortie des devises mais aussi de relancer l'agriculture et l'industrie, avec pour objectif de rendre le pays moins dépendant des exportations du pétrole. Le commerce extérieur de l'Union avec le Nigeria s'en est ressenti avec un recul à 7,1% sur la période dans le total des échanges comparativement à une moyenne de 12,6% sur la période 2005-2014.



Source : BCEAO

La part des importations de l'Union en provenance du continent africain est ressortie à 12,7 % en 2016 contre 14,2% un an auparavant, soit une baisse de 1,5 point de pourcentage. La part des importations de l'Union en provenance des autres pays africains hors l'Afrique du Sud s'est établie à 3,9% en 2016 contre 3,0% en 2015.

En ce qui concerne les acquisitions de l'Union en provenance des autres pays de la CEDEAO, leur poids dans les importations totales a légèrement baissé en 2016, s'établissant à 8,7% contre 10,9% en 2015. Cette situation est imputable au repli des achats de produits venant du Nigeria, dont la part est passée de 7,7% à 6,6% entre 2015 et 2016. En dépit de ce repli, le Nigeria demeure le premier fournisseur africain de l'Union. Les marchandises achetées à partir des autres pays de la CEDEAO portent notamment sur les produits énergétiques (71,9%), les biens intermédiaires (10,2%) et les produits alimentaires (7,4%). La Côte d'Ivoire et le Sénégal sont les premières destinations des produits en provenance des autres pays de la CEDEAO, avec des parts respectives de 50,0% et 22,8% en 2016.

Les acquisitions de biens en provenance du continent américain se sont accrues de 0,7 point de pourcentage en 2016 par rapport à 2015. En effet, la part des achats extérieurs de l'Union effectués en Amérique est ressortie à 8,3% en 2016 contre 7,6% un an auparavant. Cette situation résulte notamment de la progression des échanges commerciaux avec les autres pays d'Amérique, en particulier le Brésil. Les parts des importations venant des Etats-Unis et du Canada dans les achats effectués sur le continent américain sont demeurées quasi-stables respectivement à 4,3% et 0,5% au cours de la période sous revue. Les importations en provenance de ce continent sont composées essentiellement de biens de consommation, de biens d'équipement et intermédiaires ainsi que de produits pétroliers raffinés.

L'analyse des importations de biens révèle que la Côte d'Ivoire (30,9%), le Sénégal (19,1%), le Mali (13,5%) et le Burkina (11,2%) sont les principaux demandeurs de biens étrangers dans l'Union au cours de l'année 2016, avec environ trois quarts (3/4) des approvisionnements.

Tableau 2 : Part des pays membres dans les importations de l'UEMOA (en %)

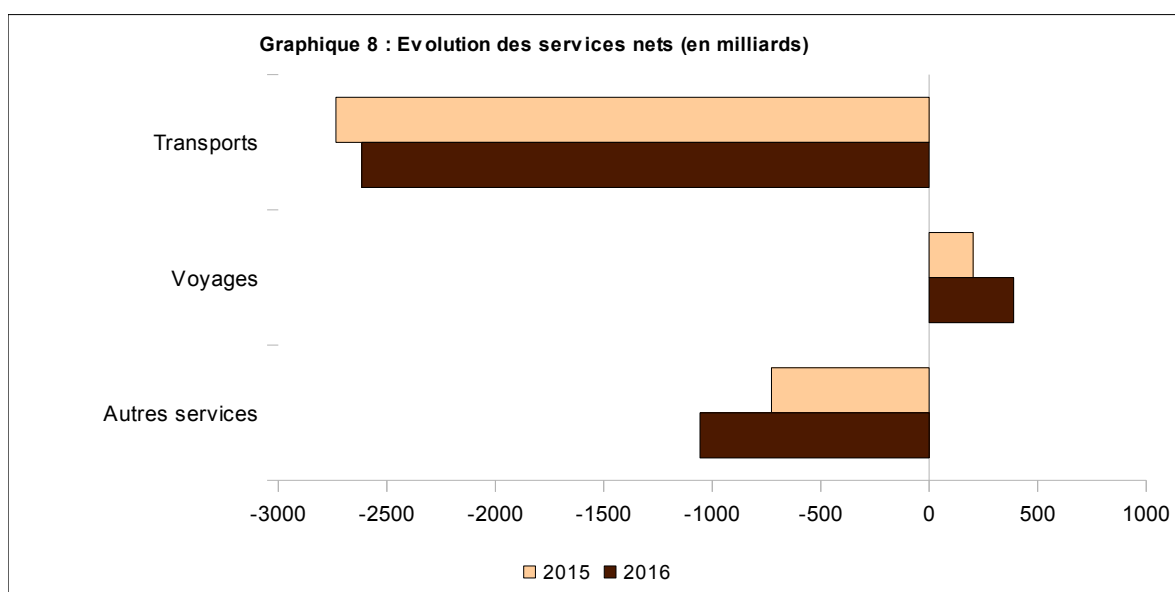
	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Bénin	8,1	7,3	11,3	10,6	8,1	9,7
Burkina	10,2	11,8	13,0	10,6	10,0	11,2
Côte d'Ivoire	28,4	35,6	31,4	34,7	35,5	30,9
Guinée-Bissau	0,7	0,4	0,4	0,5	0,5	0,9
Mali	12,5	11,4	11,4	11,6	13,0	13,5
Niger	7,1	5,6	5,2	6,5	8,1	6,8
Sénégal	22,0	21,3	19,8	19,5	18,6	19,1
Togo	11,0	6,6	7,5	5,9	6,1	7,9
TOTAL IMPORTATIONS CAF UEMOA	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : BCEAO, statistiques douanières

2.1.1.2 - Balance des services

Le déficit du compte des services s'est aggravé, en lien essentiellement avec la hausse de la consommation de services spécialisés.

Le solde structurellement déficitaire de la balance des services de l'Union s'est aggravé pour la septième année consécutive, passant de 3.259,1 milliards en 2015 à 3.283,5 milliards en 2016, soit une hausse de 0,7%. Cette évolution s'explique notamment par l'accroissement de la consommation de services spécialisés sollicités auprès des non-résidents spécifiquement ceux relatifs aux travaux publics d'extension, d'aménagement et de modernisation d'infrastructures portuaires et aéroportuaires ainsi que de mise en état des installations minières et pétrolières. La consommation des autres services s'est également accrue dans le secteur des télécommunications.



Source : BCEAO

Les principales recettes au titre des services proviennent du tourisme et des services fournis aux représentations diplomatiques ou ambassades. Quant aux dépenses des services, elles sont constituées, pour l'essentiel, des frets, d'assurance et des autres services aux entreprises.

Le solde déficitaire des transports est ressorti à 2.616,0 milliards en 2016 contre 2.735,1 milliards une année plus tôt, soit une baisse de 4,4%, en liaison essentiellement avec le fléchissement des dépenses liées au fret, en ligne avec le repli des importations de biens.

Le solde du compte « Voyages », retraçant les recettes nettes du tourisme est ressorti excédentaire. Il a crû de 92,0% pour se fixer à 389,3 milliards en 2016, contre 202,8 milliards un an plus tôt. Cette situation reflète notamment la tenue de diverses manifestations internationales dans les pays de l'UEMOA et le développement du tourisme professionnel en Côte d'Ivoire.

Le déficit des autres services est ressorti à 1.056,7 milliards en 2016 contre 726,7 milliards enregistrés un an plus tôt, soit un accroissement de 45,4%. Cette situation s'explique par la hausse des services sollicités auprès des non-résidents par les secteurs des industries extractives et des télécommunications. Ces services sont relatifs notamment aux travaux

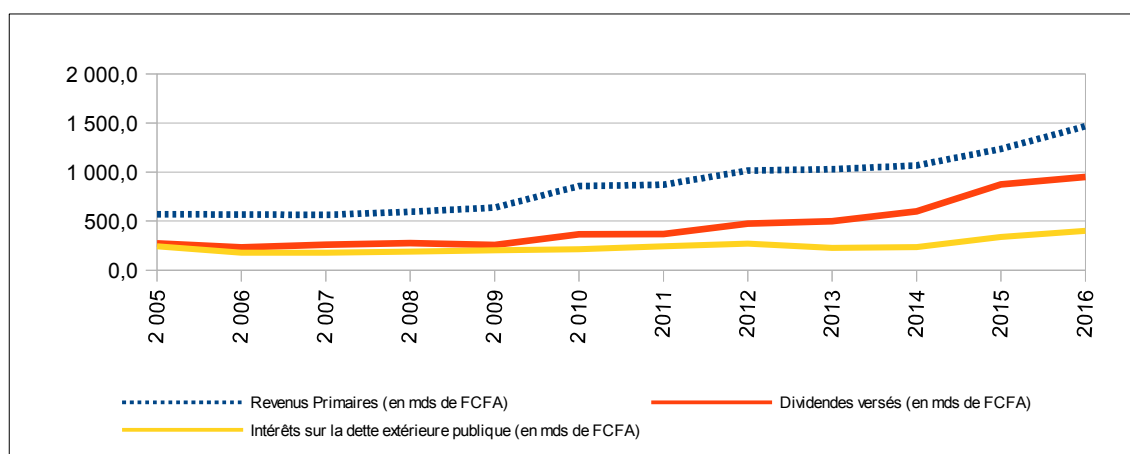
publics d'extension, d'aménagement et de modernisation d'infrastructures portuaires et aéroportuaires ainsi que de mise en état des installations minières et pétrolières dans certains pays de l'Union. La consommation des autres services s'est également accrue dans le secteur des télécommunications essentiellement au Mali.

2.1.2 - Revenu primaire

Le revenu primaire représente les flux financiers qui reviennent aux unités institutionnelles, en contrepartie de leur contribution à la production ou à la suite de la fourniture d'actifs financiers et de la location de ressources naturelles à d'autres unités institutionnelles.

Le déficit du compte du revenu primaire s'est accentué, en raison de l'accroissement des versements de dividendes aux actionnaires non-résidents des entreprises exportatrices ainsi que des paiements d'intérêts sur la dette extérieure.

Graphique 9 : Evolution du revenu primaire et des dividendes versés



Source : BCEAO

Le solde déficitaire du compte du revenu primaire est ressorti à 1.465,8 milliards en 2016, contre 1.236,0 milliards une année plus tôt. Cette évolution est en rapport avec l'accroissement des sorties nettes au titre des revenus des investissements ainsi que le repli des entrées nettes au titre des autres revenus. Elle a été modérée par la hausse des entrées nettes au titre de la rémunération des salariés.

Les sorties nettes au titre des revenus des investissements ont progressé de 14,4%, en liaison notamment avec la hausse des versements de dividendes aux actionnaires non-résidents des entreprises exportatrices de produits de base et celles de télécommunications.

Quant aux intérêts versés sur la dette extérieure, ils se sont établis à 401,2 milliards, contre 338,8 milliards en 2015, soit une hausse de 18,4%. Le rapport des paiements d'intérêt de la dette extérieure sur les sorties nettes des revenus primaires ressort ainsi à 21,4% comme en 2015. Le maintien de la dynamique observée en 2015 s'explique essentiellement par l'accroissement du service de la dette des Etats de l'Union, reflétant le recours des pays à des emprunts extérieurs pour financer les projets d'investissement public.

La rémunération des salariés, qui englobe notamment les salaires versés aux travailleurs saisonniers à l'étranger et au personnel local des entités extra-territoriales (Ambassades et Organismes internationaux) est ressortie excédentaire de 352,7 milliards en 2016 contre 343,7 en 2015, soit une hausse de 2,6%.

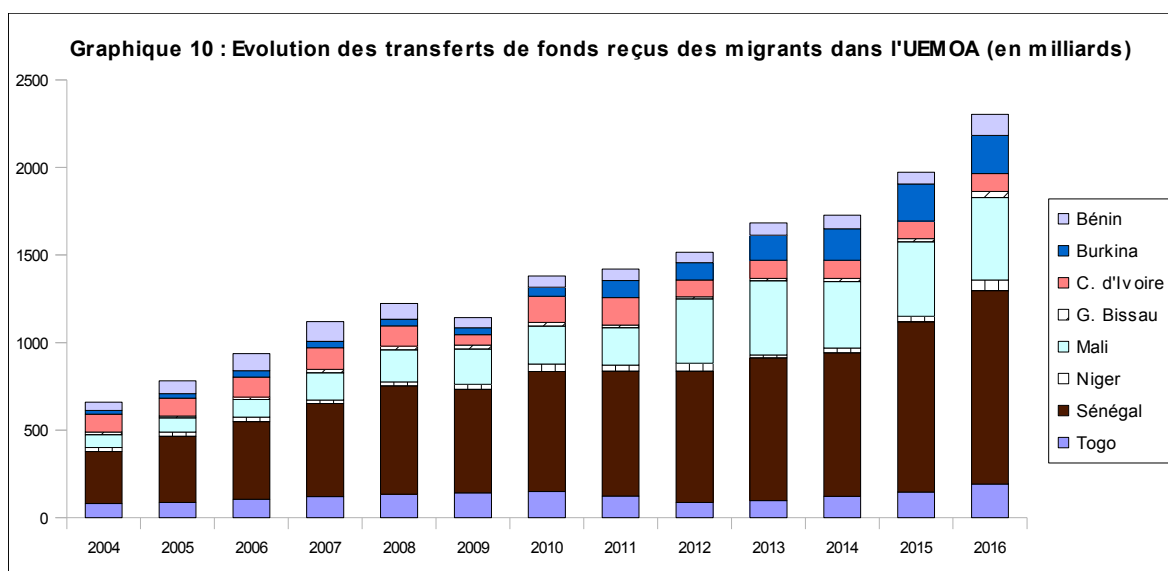
2.1.3 - Revenu secondaire

Le solde excédentaire du revenu secondaire s'est accru, en lien essentiellement avec la hausse des aides publiques et des transferts de fonds des migrants.

Les entrées nettes au titre du revenu secondaire se sont accrues de 2,8%, passant de 2.472,5 milliards en 2015 à 2.542,2 milliards en 2016, en ligne avec la hausse des transferts courants en faveur des secteurs public et privé.

La hausse du solde excédentaire des transferts en faveur du secteur public s'explique par l'accroissement des appuis humanitaires de 10,1%, pour ressortir à 587,7 milliards en 2016 avec comme principaux bénéficiaires le Bénin, le Burkina et le Mali.

Les transferts nets en faveur du secteur privé se sont établis à 1.506,0 milliards en 2016, contre 1.469,9 milliards en 2015, soit une hausse de 2,5%. Cette évolution s'explique essentiellement par l'accroissement des transferts nets des migrants qui sont passés de 1.132,9 milliards en 2015 à 1.161,6 milliards en 2016, soit une augmentation de 2,5%. Le dynamisme des transferts reçus par les ONG pour le financement de leurs activités courantes a également accentué cette tendance.



Source : BCEAO

2.2 - COMPTE DE CAPITAL

Le compte de capital retrace les flux relatifs aux remises de dettes, aux dons-projets destinés au financement des investissements et aux acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (terres, ressources du sous-sol, brevets, licences d'exploitation, droits d'auteurs, marques commerciales, etc.).

L'excédent du compte de capital est ressorti à 1.109,5 milliards en 2016 contre 1.165,8 milliards un an plus tôt, en raison essentiellement du repli de 56,2 milliards des transferts en capital net couplé aux effets de la détérioration nette des acquisitions d'actifs non financiers non produits.

2.2.1 - Acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits

Le déficit du solde des transactions au titre des acquisitions ou cessions d'actifs non financiers non produits, traditionnellement faible, s'est aggravé de 0,2 milliard pour atteindre 6,5 milliards en 2016.

2.2.2 - Transferts en capital

Les transferts en capital, qui comprennent les remises de dettes et les dons-projets, se sont repliés de 4,8% d'une année à l'autre, passant de 1.172,1 milliards en 2015 à 1.115,9 milliards en 2016, en liaison avec la baisse du flux de remises de dettes publiques.

Les dons-projets reçus proviennent notamment du Fonds Européen de Développement, de l'Agence Française de Développement, du Fonds Africain de Développement, des Pays-Bas, de l'Allemagne, de la Banque Islamique de Développement, du Danemark, de la Chine, de la Corée du Sud, de la Belgique et de divers partenaires bilatéraux et multilatéraux. Ces appuis financiers sont essentiellement destinés aux secteurs de l'agriculture, des infrastructures, des télécommunications et de la sécurité. Ils ont évolué de 772,9 milliards en 2015 à 777,2 milliards en 2016.

Les transferts en faveur des autres secteurs, notamment les ONG et les ménages, ont fléchi pour ressortir à 318,3 milliards en 2016 contre 337,3 milliards une année plus tôt. Cette évolution s'explique par la baisse des ressources reçues par ces Organisations pour le financement de leurs activités de lutte contre la pauvreté dans certains pays de l'Union.

Les soldes des transactions courantes et en capital cumulés sont ressortis déficitaires de 2.134,7 milliards en 2016, en aggravation de 45,8 milliards par rapport à 2015. Ce déficit a été financé par des engagements financiers extérieurs nets à hauteur de 1.918,4 milliards en 2016, contre 2.559,4 milliards un an plus tôt.

2.3 - COMPTE FINANCIER

Le compte financier, présenté selon l'optique analytique³, englobe les acquisitions nettes d'actifs financiers et les accroissements nets de passifs vis-à-vis des non-résidents. Il décrit les comportements d'investissement et de financement des résidents. Ce compte décrit comment le besoin (capacité) de financement de l'économie a été couvert (utilisé).

Il est composé des investissements directs, des investissements de portefeuille, des dérivés financiers et des autres investissements.

Les transactions du compte financier en 2016⁴ se sont traduites par un repli des engagements au titre des investissements directs étrangers, des investissements de portefeuille et des « autres investissements ».

3. La présentation de la balance des paiements selon l'optique analytique déduit des investissements de portefeuille et des autres investissements, les flux concernant la Banque Centrale et les banques, qui sont inclus dans les avoirs extérieurs nets, en dessous de la ligne du solde global.

4. Le passage à la méthodologie de la sixième édition s'est traduit par un changement de convention sur la présentation des données du compte financier. Les augmentations ou diminutions d'actifs sont retracées en termes nets (+/-) à la colonne « accroissement net d'actifs » et les variations nettes de passifs à la colonne « accroissement net de passif ». Ainsi calculé, le solde du compte financier reflète la détérioration ou l'amélioration de la PEG nette (cf tableau A1 à l'annexe).

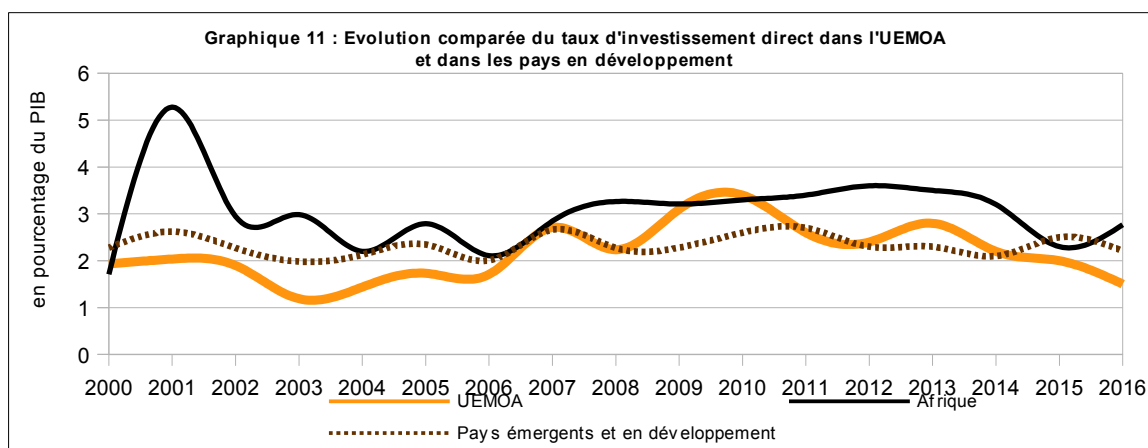
2.3.1 - Investissements directs

Les investissements directs sont constitués de nouvelles prises de participation dans le capital, des bénéficiaires réinvestis ainsi que des dettes et créances entre entreprises apparentées.

Les entrées nettes d'**investissements directs étrangers (IDE)** se sont chiffrées à 884,9 milliards en 2016, contre 1.068,1 milliards un an plus tôt, soit une baisse de 17,2%, en raison des incertitudes induites par les orientations défavorables des cours des produits pétroliers. Cette évolution traduit notamment la diminution des engagements sous forme d'instruments de dette (-41,3%) partiellement modérée par l'augmentation des acquisitions de titres de participation (+4,5%).

Les flux d'IDE en 2016 sont constitués de 66,5% de titres de participation et de 33,5% d'instruments de dettes. L'importance des instruments de dettes s'explique par la préférence des multinationales intervenant dans le secteur des industries extractives pour les prêts à leurs filiales, en lieu et place d'un financement sous forme de prise de participation.

Les titres de participation sont passés de 562,7 milliards à 588,0 milliards, soit une amélioration de 25,3 milliards. Cette évolution s'explique essentiellement par la dynamique des flux de capitaux nets reçus dans les secteurs manufacturiers et les industries extractives notamment au Burkina et en Côte d'Ivoire. Rapportés au PIB, les flux nets d'investissements directs étrangers sont ressortis dans l'UEMOA à 1,5% en 2016, contre 1,9% relevé en 2015, à comparer aux moyennes respectives de 2,8% et 2,2% enregistrés en 2016 pour le continent africain ainsi que pour l'ensemble des pays émergents et en développement.



Sources : BCEAO, FMI

Plus de la moitié des flux d'IDE enregistrés dans l'Union (59,5%) est destinée au secteur des industries extractives. Ce secteur est suivi de celui des intermédiations financières (11,8%), des industries manufacturières (9,7%), de télécommunications (8,7%) et du commerce (5,9%).

Les capitaux proviennent essentiellement de la Zone euro, qui représente environ 28,3% des flux, suivie de l'Afrique (9,8%) et de l'Asie (6,1%).

Les pays européens non membres de la Zone euro, sont également présents, essentiellement dans les activités d'exploration et d'exploitation aurifères. Il s'agit principalement de groupes originaires du Danemark, du Royaume-Uni et de la Suisse. La Côte d'Ivoire (30,2%), le Burkina (22,8%), le Niger (16,5%), le Mali (15,1%) et le Sénégal (13,5%) ont représenté environ 98,1% des flux bruts d'IDE reçus par l'Union.

2.3.2 - Investissements de portefeuille

Les principales opérations composant les investissements de portefeuille concernent les transactions sur titres de participation, représentant moins de 10,0% du capital social de la société concernée et celles relatives aux titres de créances à court et à long terme, notamment les bons de trésor, les obligations, les billets de trésorerie, etc.

Les transactions au titre des investissements de portefeuille se sont traduites par une baisse nette des engagements en 2016. Les engagements relatifs aux investissements de portefeuille se sont repliés de 146,4 milliards pour ressortir à 530,9 milliards. Ce recul découle du fait que les États n'ont pas sollicité les marchés internationaux de capitaux comparativement à l'année 2015 où des émissions d'euro-bonds ont été effectuées par l'Etat de Côte d'Ivoire à hauteur de 1.000 millions de dollars US, soit une contre-valeur d'environ 598 milliards de FCFA.

2.3.3 - Dérivés financiers

Le contrat de dérivés financiers est un instrument financier lié à un autre instrument financier, indicateur financier ou produit de base spécifique et par lequel des risques financiers spécifiques (de taux d'intérêt, de taux de change, sur actions ou sur le prix de produits de base, de crédit, etc.) peuvent être négociés en tant que tels sur les marchés financiers.

A l'instar des années précédentes, il n'a pas été enregistré de transactions au titre des dérivés financiers.

2.3.4 - Autres investissements

Les autres investissements portent principalement sur les crédits commerciaux, les numéraires et dépôts, les prêts autres que ceux relevant des IDE et des investissements de portefeuille, particulièrement les opérations liées à l'endettement public et les autres comptes à payer et/ou à recevoir.

Les entrées nettes de flux de capitaux au titre des « autres investissements » sont passées de 814,5 milliards en 2015 à 502,6 milliards en 2016. Cette évolution est la résultante, d'une part, de la hausse des créances commerciales accordées aux non-résidents ainsi que des dépôts à l'extérieur, et d'autre part de l'accroissement des tirages publics dans la plupart des pays de l'Union, qui sont passés de 947,5 milliards en 2015 à 1.310,9 milliards en 2016.

Au total, les transactions économiques et financières de l'UEMOA avec le reste du monde en 2016 se sont traduites par un solde déficitaire de 946,7 milliards de la balance des paiements, après un déficit de 189,8 milliards enregistré en 2015.

III. EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA

La position extérieure globale (PEG) fournit la valeur et la composition du stock des créances d'une économie sur le reste du monde, ainsi que la valeur et la composition du stock de ses engagements envers le reste du monde.

Les variations des postes de la position extérieure globale entre l'année (n) et (n+1) sont expliquées par les flux de transactions enregistrées au cours de l'année (n) aux rubriques correspondantes du compte financier de la balance des paiements et par des

« autres flux », relatifs notamment aux réévaluations et reclassements d'actifs. Ces flux concernent notamment des variations dues aux prix, celles dues aux taux de change, à la monétisation/démonétisation de l'or, ainsi qu'aux reclassements d'investissements de portefeuille en investissements directs.

3.1 - EVOLUTION DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE NETTE (PEGN)

La position extérieure globale nette de l'Union est ressortie débitrice de 30.057,4 milliards (49,4% du PIB) à fin décembre 2016 contre 27.483,0 milliards (48,5% du PIB) à fin décembre 2015, soit une détérioration de 2.412,8 milliards (0,9 point de pourcentage). Les engagements publics ont fortement contribué à cette détérioration, avec l'encours de la dette publique extérieure qui est passé, en pourcentage du PIB, de 25,9% en 2015 à 26,4% en 2016.

Les créances se sont établies à 24.905,1 milliards à fin 2016 (40,9% du PIB), en hausse de 1.673,7 milliards (2,8% du PIB) par rapport aux réalisations de 2015. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse des placements au titre des investissements directs (+454,0 milliards), des investissements de portefeuille (+226,9 milliards) et des autres investissements (+2.112,4 milliards), dont toutes les composantes ont connu une amélioration. Cette évolution a été modérée par la baisse du niveau des avoirs de réserve qui s'est fixé à 6.529,4 milliards à fin 2016 contre 7.522,4 milliards un an plus tôt, du fait essentiellement du repli des droits de tirages spéciaux et des autres avoirs de réserve.

Quant au stock d'engagements, il s'est établi à 54.962,6 milliards à fin 2016 (90,3% du PIB, avec l'encours de la dette extérieure publique rapporté au PIB qui se situe à 26,4% du PIB), en hausse de 4.374,8 milliards, soit un accroissement de 1,1 point de pourcentage du PIB par rapport aux réalisations notées l'année précédente. L'accroissement des engagements nets résulte principalement de l'évolution des investissements directs étrangers, des investissements de portefeuille, des tirages dans le cadre de la dette publique extérieure et des crédits commerciaux.

Tableau 3 : Position extérieure globale nette (en millions de FCFA)

	Stocks début de période	Autre flux	Stocks fin de période
Stock d'actifs financiers (A)	23 104 917	126 528	24 905 146
Investissements directs	2 932 660	50 129	3 386 553
Investissements de portefeuille	1 709 378	14 800	1 936 301
Dérivés financiers	1 618	0	1 618
Autres investissements	10 938 591	272	13 051 311
Avoirs de réserves	7 522 670	61 327	6 529 363
Or monétaire	780 079	60 270	840 349
Droits de tirage spéciaux	719 234	588	352 240
Position de réserve au FMI	27 227	469	206 454
Autres avoirs de réserve	5 996 130	0	5 130 320
Stocks de passifs financiers (B)	50 587 810	288 388	54 962 574
Investissements directs	24 776 934	167 522	26 233 076
Investissements de portefeuille	4 381 017	102 494	5 223 269
Dérivés financiers	1 130	0	1 130
Autres investissements	21 428 729	18 372	23 505 099
Position extérieure globale nette (A) - (B)	-27 482 893	-161 860	-30 057 428

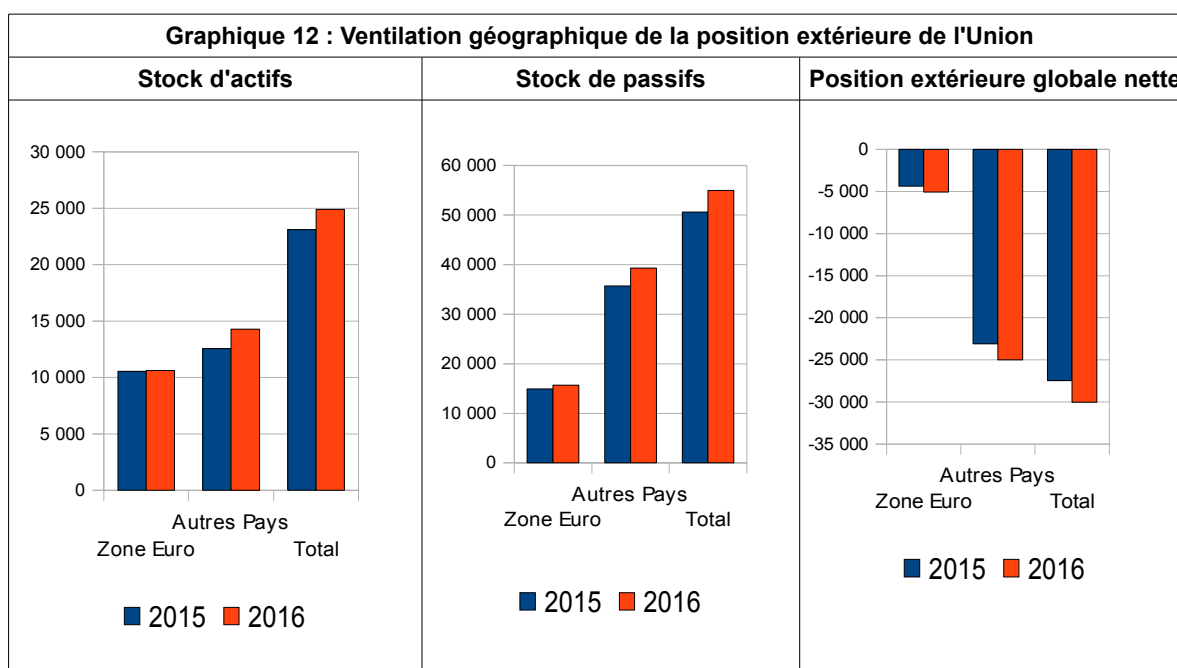
Source : BCEAO

3.2 - VENTILATION GEOGRAPHIQUE DU STOCK D'ENGAGEMENTS EXTERIEURS DES PAYS DE L'UEMOA

L'analyse de la structure géographique de la position extérieure globale nette de l'UEMOA à fin 2016 fait ressortir une situation débitrice aussi bien avec la Zone euro (-5.053,8 milliards ou -8,3% du PIB), son principal partenaire, qu'avec les autres régions du monde (-25.003,7 milliards ou -41,1% du PIB).

Le déficit avec la Zone euro ressort limité, en raison notamment des créances de l'Union détenues sous forme d'avoirs de la Banque Centrale en compte d'opérations, de dépôts des banques auprès des correspondants étrangers, pour la plupart des résidents de la Zone euro, et de crédits commerciaux accordés par les exportateurs, la part des exportations de l'UEMOA vers la zone Euro étant de 28,9%.

Quant aux engagements vis-à-vis des autres pays (39.294,7 milliards ou 64,6% du PIB), ils sont constitués essentiellement des investissements directs étrangers, des tirages au titre des prêts auprès des institutions multilatérales et bilatérales, des prêts contractés auprès de créanciers privés, des investissements de portefeuille, notamment les emprunts obligataires ainsi que des crédits commerciaux.



Source : BCEAO

IV. EVOLUTION DES ECHANGES INTRA-UEMOA

La tendance haussière des transactions intra-communautaires en valeur s'est maintenue en 2016, confirmant le renforcement du processus d'intégration économique dans l'Union.

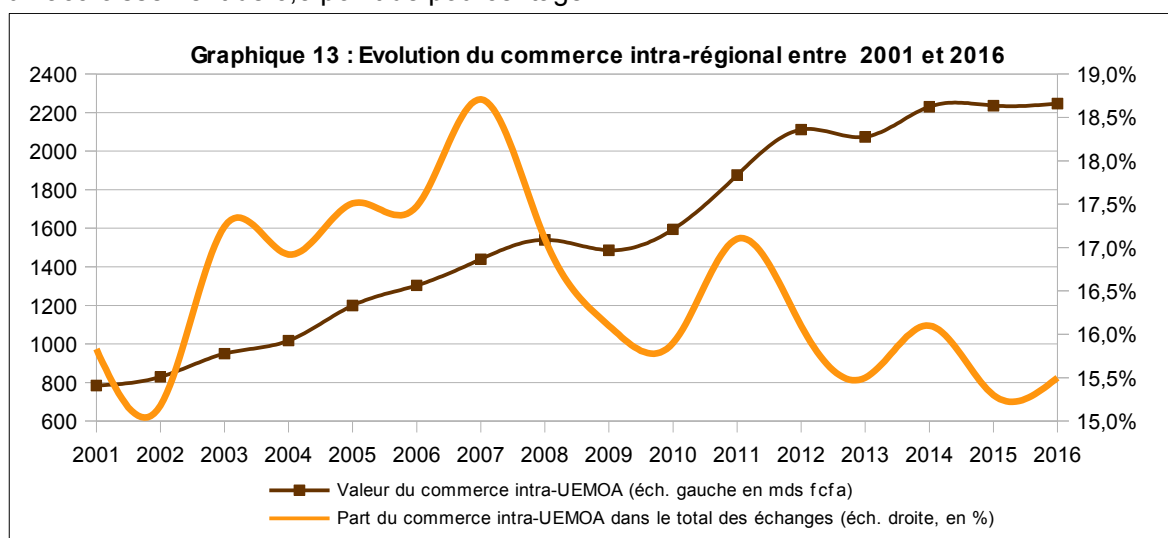
Les transactions intra-communautaires sur les biens, les services, les revenus primaire et secondaire, les flux d'investissements directs étrangers, les investissements de portefeuille et les autres investissements ont été caractérisés par la persistance de la tendance haussière au cours de l'année 2016. En revanche, les transferts en capital se sont inscrits en baisse.

4.1 - COMMERCE INTRA-UEMOA DE BIENS

Les échanges de biens entre les pays membres, évalués sur la base des travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, font apparaître une quasi-stabilité des flux intra-communautaires par rapport à l'année 2015. En effet, les flux commerciaux se sont établis à 2.245,8 milliards, contre 2.236,1 milliards en 2015, soit une légère amélioration de 0,4%. Cette évolution est principalement imputable à l'accroissement des échanges de produits agricoles, consécutif à l'augmentation de l'offre intra-régionale de ces produits, dans un contexte d'une bonne campagne agricole enregistrée dans la Zone en 2016/2017. Toutefois, elle a été atténuée par le repli des échanges intra-communautaires des produits pétroliers du fait de la baisse des cours internationaux.

La Côte d'Ivoire et le Sénégal restent les principaux fournisseurs intra-régionaux, avec respectivement 36,9% et 21,7% des exportations totales en 2016. L'année précédente, leurs parts respectives étaient de 40,8% et 20,6%. Le Mali et le Burkina continuent également d'occuper les première et deuxième places des importateurs intra-communautaires, avec respectivement 32,0% et 22,9% des approvisionnements, contre 29,3% et 22,2% enregistrés un an plus tôt. Les produits pétroliers demeurent au premier rang des transactions intra-UEMOA, avec une part d'environ 30% des échanges commerciaux intra-UEMOA. L'importance des échanges intra-UEMOA de produits pétroliers s'explique par la commercialisation de pétrole raffiné par le Niger sur le marché intra-communautaire depuis 2013. Les autres produits échangés sont principalement les préparations alimentaires (lait, bouillons etc.), les produits du crû (céréales, légumes, animaux vivants) et les huiles alimentaires. Bien que le poids des échanges intra-régionaux rapportés aux exportations totales de l'Union soit supérieur à celui de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (environ 3,1%), il demeure inférieur à ceux des autres zones d'intégration économique comme l'Union Européenne (60,0%) ou les pays membres de l'Accord de libre échange nord américain (40,0%).

Les échanges intra-UEMOA, rapportés aux exportations totales, sont passés, de 16,0% en 2015 à 16,1% en 2016. Leur part dans les importations totales a augmenté de 0,3 point de pourcentage, passant de 14,7% en 2015 à 15,0% en 2016. Par rapport au total des flux commerciaux, ces échanges représentent 15,5% contre 15,3% relevé une année plus tôt, soit un accroissement de 0,3 point de pourcentage.

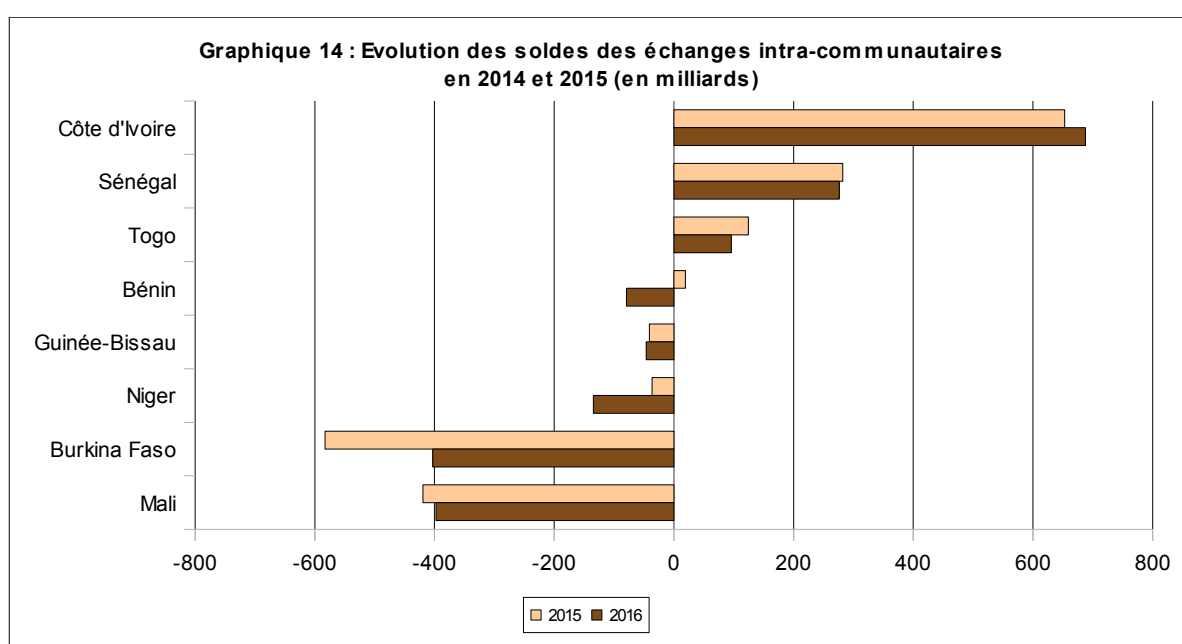


Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Les échanges de produits pétroliers raffinés entre les pays de l'UEMOA sont ressortis à 596,9 milliards en 2016, contre 628,1 milliards en 2015, soit un recul de 5,0%. Les produits pétroliers demeurent au premier rang des transactions intra-UEMOA, avec une part d'environ 30% des échanges commerciaux intra-UEMOA.

La configuration des échanges intra-communautaires entre les pays de l'Union est restée quasiment identique à celle notée les années précédentes. La balance commerciale intra-UEMOA a été excédentaire en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo.

En revanche, elle est restée déficitaire dans les pays enclavés, à savoir le Burkina, le Mali et le Niger. Quant au Bénin et à la Guinée-Bissau, dont la situation est également déficitaire, leurs échanges intra-UEMOA sont marqués par la hausse des achats en provenance respectivement du Togo et du Sénégal.



Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

4.2 - AUTRES TRANSACTIONS COURANTES INTRA-COMMUNAUTAIRES

Les transactions relevant des autres rubriques du compte courant sont demeurées orientées à la hausse depuis 2012.

Les échanges de services se sont accrus de 9,4% pour ressortir à 1.310,9 milliards, contre 1.198,7 milliards relevés un an plus tôt, en relation avec la progression des flux relatifs aux transports, notamment terrestres, au tourisme intra-communautaire et aux travaux de constructions.

Les flux touristiques intra-UEMOA au titre de l'année 2016 ont été évalués à 210,6 milliards contre 206,6 milliards en 2015. Les données laissent apparaître que la Côte d'Ivoire et le Burkina concentrent respectivement 23,9% et 19,3% des dépenses touristiques contre 23,7% et 16,8% en 2015. Globalement, le tourisme intra-régional a représenté 30,2% des recettes totales de voyages de l'Union en 2016 contre 31,5% un an plus tôt.

Tableau 4 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2016

(en millions FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme au débit par pays	Bénin		4 395,8	2 612,9	106,6	874,7	1 844,9	3 246,9	6 154,5	19 236,2
	Burkina	11 809,4		4 140,7	102,0	5 089,0	5 378,2	3 864,7	10 350,6	40 734,6
	Côte d'Ivoire	13 168,9	13 921,2		59,4	6 829,2	2 258,2	5 936,4	8 229,2	50 402,4
	Guinée-Bissau	115,0	408,0	303,8		520,4	11,8	3 741,2	0,0	5 100,2
	Mali	2 731,1	13 820,9	7 601,3	631,1		3 433,0	4 779,1	2 580,9	35 577,4
	Niger	3 626,2	1 954,4	3 068,3	23,0	2 128,3		4 830,9	4 410,0	20 041,2
	Sénégal	2 063,6	4 423,9	1 719,7	1 351,0	3 958,4	1 719,7		569,5	15 805,7
	Togo	14 623,9	1 569,2	792,7	71,9	880,2	715,9	5 028,4		23 682,3
	UEMOA	48 138,2	40 493,4	20 239,5	2 344,9	20 280,2	15 361,6	31 427,6	32 294,7	210 580,1

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Les flux de revenu primaire entre les pays de l'Union tirés essentiellement des investissements directs sont ressortis à 457,8 milliards, en hausse de 2,5%. Ceux-ci ont, en effet, crû de 11,8 milliards, en liaison essentiellement avec l'augmentation des bénéfices distribués dans le secteur des mines et des télécommunications de la Guinée-Bissau, du Niger et du Mali. Ces revenus ont principalement été versés à la Côte d'Ivoire et au Sénégal.

Le solde du compte du revenu secondaire intra-communautaire, pour sa part, est évalué à 665,7 milliards contre 632,2 milliards en 2015. Cette évolution reflète principalement la hausse des transferts privés. En effet, selon les résultats des travaux de la Cellule de réconciliation, les envois de fonds intra-régionaux imputables aux travailleurs migrants se sont situés à 356,5 milliards en 2016, après 337,4 milliards en 2015. La Côte d'Ivoire, avec 36,2% des flux émis en 2016 contre 36,4% en 2015, demeure la principale source des envois de fonds des migrants dans l'Union, en raison d'une forte présence de ressortissants de la sous-région, notamment dans les plantations agricoles et unités industrielles de ce pays. Le Mali et le Sénégal sont les premiers bénéficiaires de ces fonds, avec des parts respectives estimées à 36,8% et 18,3%. Les envois de fonds des travailleurs migrants intra-régionaux représentent 17,1% des fonds totaux de cette nature reçus en 2016, contre 18,3% en 2015.

4.3 - FLUX FINANCIERS INTRA-COMMUNAUTAIRES

Les transactions intra-communautaires au titre du compte de capital se sont accrues en 2016, en relation avec l'évolution favorable des transferts en capital.

Les flux intra-régionaux recensés au niveau du compte de capital sont passés de 255,6 milliards en 2015 à 267,4 milliards en 2016, en liaison principalement avec la hausse des prêts projets inter-communautaires et des appuis reçus par les ONG de leurs sièges régionaux pour des financements de projets.

Le solde du compte financier s'est amélioré en 2016, en relation essentiellement avec l'évolution à la hausse des engagements nets au titre de toutes ses composantes.

Les opérations d'investissements directs étrangers intra-UEMOA sont demeurées faibles, représentant à peine 2,7% du stock total des capitaux reçus. L'encours des IDE intra-communautaires est ressorti à 1.083,1 milliards (1,8% du PIB) à fin 2016, contre 865,3 milliards (1,0% du PIB) à fin 2015. Cette évolution résulte d'une hausse des flux nets, qui sont

ressortis à 217,8 milliards au cours de l'année 2016, après une hausse de 174,9 milliards en 2015. Le stock d'IDE à fin 2016 est constitué à 61,8% de titres de participation et à 38,2% d'instruments de dettes.

Deux secteurs dominent le marché sous-régional des IDE, à savoir le secteur de l'intermédiation financière et celui des télécommunications, avec 91,1% des créances et 83,7% des engagements. Les principaux investisseurs sont localisés au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo où sont installés les sièges de holdings bancaires (Coris Bank, Ecobank, Bank of Africa, Banque Atlantique, ORABank, etc.), de groupes internationaux de télécommunications (Orange, Atlantique Télécom, etc.), ainsi que de distribution (Unilever, Nestlé). Le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Togo sont les principaux bénéficiaires des investissements directs intra-communautaires.

Tableau 5 : Matrice des stocks d'investissements directs étrangers intra-communautaires totaux au 31 décembre 2016

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		30 080,7	111 318,5	26,0	88,7	49,0	56 662,7	38 994,0	237 219,6
	Burkina	30 548,0		5 438,3	0,0	62 723,6	1 325,5	55 767,3	33 163,5	188 966,2
	Côte d'Ivoire	12 119,5	17 764,5		6,3	28 722,7	1 691,0	23 956,6	83 263,6	167 524,2
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	2 812,6		8 881,1	0,0	17 547,0	9 871,0	39 111,7
	Mali	10 582,0	59 540,4	24 483,8	0,0		520,0	74 207,7	24 078,6	193 412,6
	Niger	6 729,8	6 893,7	15 416,5	0,0	5 521,1		26 277,0	11 124,9	71 963,1
	Sénégal	9 967,0	47 604,8	18 680,3	0,0	691,0	0,0		27 279,0	104 222,1
	Togo	24 878,0	12 202,0	28 778,0	201,0	3 581,0	1 924,0	9 145,1		80 709,0
	UEMOA	94 824,4	174 086,1	206 928,0	233,3	110 209,1	5 509,5	263 563,4	227 774,6	1 083 128,4

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Les investissements de portefeuille entre les pays de l'Union affichent une augmentation nette au titre des engagements de 1.483,4 milliards, passant de 1.469,6 milliards en 2015 à 2.953,0 milliards en 2016. Cette évolution est due à la hausse des souscriptions aux titres publics par des investisseurs résidents des Etats de l'Union autres que celui de l'émetteur.

Les flux nets au titre des autres investissements se sont établis à 1.244,8 milliards à fin 2016 contre 1.115,6 milliards un an plus tôt. Cette évolution traduit l'augmentation des engagements au titre des prêts octroyés par la BOAD aux secteurs public et privé dans les Etats membres de l'UEMOA.

CONCLUSION

L'évolution des transactions extérieures dans les Etats membres de l'UEMOA laisse apparaître une détérioration du solde global de la balance des paiements, qui est ressorti déficitaire de 946,8 milliards, contre un déficit de 189,8 milliards en 2015. Par ailleurs, la position extérieure globale nette de l'Union a affiché un niveau des engagements nets de 30.057,4 milliards (49,4% du PIB) à fin décembre 2016 contre 27.412,7 milliards (48,4% du PIB) à fin décembre 2015, soit une détérioration de 2.412,8 milliards (1,0 point de pourcentage). Cette situation traduit le recours des pays de l'Union aux ressources extérieures nécessaires au financement des infrastructures d'appui à la croissance.

Les comptes extérieurs ont également été marqués par une consolidation des échanges intra-communautaires, marquant la poursuite du phénomène d'intégration régionale au sein des pays de l'UEMOA, qui reste toutefois à des niveaux bas, comparé à certaines Unions économiques de référence (UE, ALENA, ...).

Au regard de la forte détérioration du solde des transactions extérieures de la zone UEMOA, il urge de mettre en œuvre des mesures de politiques économiques à même de prévenir l'occurrence de cette situation à l'avenir. A cet égard, des mesures économiques pourraient être envisagées.

Au titre de la balance commerciale, les États de l'Union devraient mener des politiques de promotion des exportations à travers la réorganisation des filières d'exportation traditionnelle de matière première minière et agricole, en vue d'accroître leur performance, tout en mettant en œuvre de stratégies appropriées afin d'attirer les IDE dans les filières industrielles. Par ailleurs, des dispositions devraient être prises à l'effet de réduire les importations notamment de produits alimentaires en mettant en place des réformes pour accroître la productivité des filières agricoles et organiser les marchés régionaux.

Au titre des services, la priorité devrait être accordée à la maîtrise des risques d'insécurité et au renforcement de la qualité et la disponibilité des infrastructures pour encourager le développement du tourisme de masse. De même, il conviendrait d'accroître les investissements dans les industries des services de transports terrestres et maritimes, et de mettre en œuvre des réformes nécessaires à la libéralisation et à l'ouverture à la concurrence de tous les segments du secteur des transports. Ces mesures permettront de réduire le coût du fret et de la manutention des produits exportés et importés par l'Union.

Au titre de la mobilisation des financements extérieurs, les mesures à prendre devraient porter sur la diversification des sources de financement externe des déficits publics à travers la promotion du marché régional de la dette auprès des investisseurs étrangers. Les États de l'Union devraient également veiller au respect des engagements souscrits avec les partenaires techniques et financiers en vue de faciliter l'afflux des ressources au titre de l'aide publique au développement. En outre, des efforts d'amélioration des taux de rapatriement des recettes d'exportation devraient être poursuivis à travers l'intensification des actions de sensibilisation des acteurs concernés ainsi que le suivi rapproché des établissements de crédit.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAUX STATISTIQUES

- Tableau A1 : Balance des paiements régionale 2016
- Tableau A2 : Evolution de la balance des paiements régionale entre 2011 et 2016
- Tableau A3.1 : Position Extérieure Globale de l'UEMOA en 2016
- Tableau A3.2 : Structure géographique de la Position Extérieure Globale de l'UEMOA en 2015
- Tableau A4.1 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2016
- Tableau A4.2 : Matrice totale du commerce intra-communautaire en 2015
- Tableau A4.3 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2016
- Tableau A4.4 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2015
- Tableau A4.5 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds travailleurs migrants intra-communautaires en 2016
- Tableau A4.6 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds travailleurs migrants intra-communautaires en 2015
- Tableau A4.7 : Matrice des flux nets relatifs aux investissements directs étrangers totaux intra-communautaires en 2016
- Tableau A4.8 : Matrice des flux nets relatifs aux investissements directs étrangers intra-communautaires en 2015
- Tableau A4.9 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2016
- Tableau A4.10 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2015
- Tableau A4.11 : Matrice des flux nets d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2016
- Tableau A4.12 : Matrice des flux nets d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2015
- Tableau A4.13 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2016
- Tableau A4.14 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2015
- Tableau A4.15 : Matrice des flux nets totaux d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2016
- Tableau A4.16 : Matrice des flux nets totaux d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2015
- Tableau A4.17 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments

de dettes au 31 décembre 2016

- Tableau A4.18 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2015
- Tableau A5.1 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA en 2016
- Tableau A5.2 : Part des principaux produits dans les exportations intra-UEMOA en 2016
- Tableau A6 : Evolution du poids du commerce intra-UEMOA entre 2008 et 2016

ANNEXE 2 : PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTEES AU DISPOSITIF D'ELABORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE AU SEIN DE L'UEMOA

ANNEXE 3 : METHODOLOGIE DE RECONCILIATION DES DONNEES SUR LES ECHANGES INTRA-UEMOA

TABLEAU A1 : BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE 2016 (millions de FCFA)

Nom du poste	Crédit / Acquisitions nettes d'actifs (*)	Débit / Accroissements nets de passifs (*)	Solde (**)
Compte des transactions courantes	17 890 173,8	21 134 298,8	-3 244 125,0
Biens et services	13 892 637,4	18 213 202,2	-4 320 564,8
Biens	11 796 219,3	12 833 312,9	-1 037 093,6
Services	2 096 418,1	5 379 889,3	-3 283 471,2
Transport	242 211,4	2 858 248,6	-2 616 037,2
<i>dont fret</i>	<i>93 911,5</i>	<i>2 516 400,0</i>	<i>-2 422 488,5</i>
Voyages	843 360,0	454 048,4	389 311,6
Autres services	1 010 846,7	2 067 592,3	-1 056 745,6
Revenu primaire	601 303,5	2 067 078,4	-1 465 774,9
Rémunération des salariés	461 455,5	108 715,0	352 740,5
Revenus des investissements	99 488,7	1 918 953,3	-1 819 464,6
Autre revenu primaire	40 359,4	39 410,2	949,2
Revenu secondaire	3 396 232,9	854 018,2	2 542 214,7
Administrations publiques	1 117 214,2	81 033,4	1 036 180,8
Autres secteurs	2 279 018,7	772 984,8	1 506 033,9
<i>dont envois de fonds des travailleurs migrants</i>	<i>1 825 522,8</i>	<i>663 924,5</i>	<i>1 161 598,3</i>
Compte de capital	1 126 637,4	17 185,4	1 109 452,1
Acquisitions / cessions d'actifs non financiers non produits	0,0	6 488,9	-6 488,9
Transferts de capital	1 126 637,4	10 696,5	1 115 941,0
Administration publique	797 645,9	0,0	797 645,9
Remises de dette	20 494,5	0,0	20 494,5
Autres transferts de capital	777 151,4	0,0	777 151,4
Autres secteurs	328 991,5	10 696,5	318 295,0
Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)	19 016 811,2	21 151 484,2	-2 134 673,0
Compte financier	2 111 137,5	4 029 496,4	-1 918 358,9
Investissement direct	403 763,7	1 288 620,3	-884 856,5
Investissements de portefeuille	213 934,4	744 835,1	-530 900,7
Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	1 493 439,4	1 996 041,0	-502 601,6
Administrations publiques	-592,0	1 310 320,1	-1 310 912,1
Autres secteurs	1 494 031,4	685 685,9	808 345,5
Erreurs et omissions nettes			-8 166,7
Solde global	16 905 673,7	17 121 987,8	-224 480,8
Ajustements d'écart (1)			-722 277,9
Solde global Union (Après ajustement)			-946 758,7
Réévaluation		112 355,1	-112 355,1
Avoirs et engagements extérieurs des institutions de dépôts	985 941,5	-73 172,3	1 059 113,8
Banque Centrale	1 011 358,5	96 834,8	914 523,8
Autres Institutions de dépôts	-25 417,0	-170 007,0	144 590,0

Source : BCEAO

* : Crédit et débit pour les transactions courantes et le compte de capital ; Acquisitions nettes d'actifs affectées de signes (+) et accroissements nets de passifs (-)
** : Solde = Crédit - Débit ou Acquisitions nettes d'actifs affectées de signes - accroissements nets de passifs

(1) : Cet ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais liés aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA

TABLEAU A2 : EVOLUTION BALANCE DES PAIEMENTS REGIONALE 2012 et 2016 (milliards de FCFA)

	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016
Compte des transactions courantes	-2 175,9	-3 028,4	-2 595,9	-3 254,7	-3 244,1
Biens et services	-2 873,9	-4 345,0	-4 013,1	-4 491,2	-4 320,6
Biens	-569,2	-1 402,8	-1 029,7	-1 232,2	-1 037,1
Marchandises générales, base balance des paiements	-3 413,3	-3 693,0	-3 291,0	-3 769,0	-3 989,0
<i>Dont : Réexportations</i>	572,3	668,4	991,2	747,6	850,7
Exportations nettes de biens dans le cadre du négoce international	3,7	0,2	-30,7	0,9	-0,6
Or non monétaire	2 840,4	2 289,9	2 292,0	2 535,9	2 952,5
Services	-2 304,7	-2 942,1	-2 983,4	-3 259,1	-3 283,5
Transport	-2 195,5	-2 580,9	-2 630,4	-2 735,1	-2 616,0
<i>Dont fret</i>	-1 887,3	-2 368,9	-2 373,0	-2 439,6	-2 422,5
Voyages	125,3	176,5	192,6	202,8	389,3
Autres services	-234,5	-537,7	-545,6	-726,7	-1 056,7
Revenu primaire	-1 014,7	-1 028,4	-1 067,4	-1 236,0	-1 465,8
Rémunération des salariés	149,4	236,5	343,7	343,7	352,7
Revenus des investissements	-1 175,1	-1 266,2	-1 426,8	-1 591,1	-1 819,5
<i>dont intérêts dette publique</i>	-270,2	-227,5	-234,2	-338,8	-401,2
Autre revenu primaire	11,0	1,3	15,7	11,4	0,9
Revenu secondaire	1 712,7	2 345,0	2 484,5	2 472,5	2 542,2
Administrations publiques	466,4	1 025,2	1 095,5	1 002,6	1 036,2
Coopération internationale courante	431,8	988,8	1 028,2	970,8	987,4
<i>dont aides budgétaires</i>	383,4	402,9	433,4	437,2	399,7
Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	1 246,2	1 319,8	1 389,0	1 469,9	1 506,0
Transferts personnels (transferts courants entre ménages résidents et non résidents)	1 012,9	1 045,4	1 096,3	1 132,9	1 161,6
Envois de fonds des travailleurs	962,9	1 017,1	1 009,0	1 132,9	1 161,6
Autres transferts courants	233,4	274,5	292,7	337,0	344,4
Compte de capital	4 921,4	1 189,3	1 163,1	1 165,8	1 109,5
Acquisitions / cessions d'actifs non financiers non produits	35,6	10,2	5,3	-6,3	-6,5
Transferts de capital	4 885,9	1 179,1	1 157,8	1 172,1	1 115,9
Administration publique	4 601,3	882,4	858,5	834,8	797,6
Remises de dette	4 101,7	28,2	14,9	61,9	20,5
Autres transferts de capital	499,6	854,1	843,6	772,9	777,2
Sociétés financières, sociétés non financières, ménages et ISBLSM	284,6	296,7	299,2	337,3	318,3
Remises de dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres transferts de capital	284,6	296,7	299,2	337,3	318,3
Capacité (+) / besoin (-) de financement (solde des comptes des transactions courantes et de capital)	2 745,5	-1 839,1	-1 432,8	-2 088,9	-2 134,7
Compte financier	2 909,2	-1 991,5	-2 028,4	-2 559,4	-1 918,4
Capacité (+) / besoin (-) de financement (Compte financier)	2 909,2	-1 991,5	-2 028,4	-2 559,4	-1 918,4
Investissement direct	-1 002,0	-1 271,0	-1 023,4	-1 068,1	-884,9
Titres de participation et parts de fonds de placement	-506,3	-788,1	-550,7	-562,7	-588,0
Instruments de dette	-495,7	-482,9	-472,8	-505,4	-296,9
Investissements de portefeuille	-334,6	-52,4	-781,0	-677,3	-530,9
Titres de participation et parts de fonds de placement	44,9	125,0	-24,4	-10,0	8,5
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	44,9	125,0	-24,4	-10,0	8,5
Titres de créance	-379,5	-177,4	-756,6	-667,3	-539,4
Administrations publiques	-218,7	-86,9	-782,2	-683,4	-145,1
Autres secteurs	-160,8	-90,5	25,6	16,1	-394,3
Dérivés financiers (autres que réserves) et options sur titres des employés	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0
Autres investissements	4 245,8	-668,1	-224,0	-814,5	-502,6
Administrations publiques	3 285,6	-1 252,2	-1 388,6	-947,5	-1 310,9
Autres secteurs	960,2	584,0	1 164,7	133,1	808,3
Erreurs et omissions nettes	5,9	-8,9	-13,7	5,4	-8,2
Solde global (1)	-157,8	143,5	581,9	476,0	-224,5
Ajustements d'écart (Non répartis, asymétries, autres) (2)	-179,1	-711,7	-507,4	-665,8	-722,3
Solde global Union (Après ajustement) (3)	-336,8	-568,2	74,5	-189,8	-946,8
Réévaluation et autres flux non transactionnels (4)	119,0	-269,5	-58,7	195,9	-112,4
Avoirs et engagements extérieurs des institutions de dépôts	217,9	837,7	-15,8	-6,1	1 059,1
Banque Centrale	400,6	565,5	-241,1	-244,3	914,5
Etablissements de dépôts autres que la banque centrale	-182,7	272,2	225,3	238,2	144,6
Taux de couverture : Export b&s/Import b&s (%)	65,9	64,5	72,6	66,4	65,8
Degré d'ouverture:(Export b&s+Import b&s)/(2*PIB) (%)	27,5	28,5	28,7	26,5	24,8
Déficit courant hors dons/PIB (%)	-5,6	-7,2	-5,8	-6,5	-6,1
Investissement direct Etranger/PIB (%)	2,2	2,6	2,0	1,9	1,5
PIB	45 353,9	48 369,0	52 218,5	56 693,9	60 873,2
Solde global rapporté au PIB (%)	-0,7	-1,2	0,1	-0,3	-1,6
Réserves de change (AEB)	7 088,3	6 623,0	7 065,9	7 522,7	6 529,4
Importations de biens et services	15 061,0	16 763,9	17 366,7	18 050,8	18 213,2
Couverture des importations par les réserves (mois)	5,0	4,6	4,9	5,2	4,1

Source : BCEAO

(1) : Agrégation des soldes des balances des paiements des Etats

(2) Cet ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais liés aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA

(3) : (1)+(2)

ANNEXE 1 : TABLEAUX STATISTIQUES

TABLEAU A3.1 : POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE L'UEMOA

(en millions de FCFA)

	Poste	Début de période	Autres flux	Fin de période
A	Stock d'actifs financiers	23 104 917	126 528	24 905 146
1	Investissements directs	2 932 660	50 129	3 386 553
2	Investissements de portefeuille	1 709 378	14 800	1 936 301
3	Dérivés financiers	1 618	0	1 618
4	Autres investissements	10 938 591	272	13 051 311
4.1	Autres titres de participation	0	0	0
4.2	Monnaie fiduciaire et dépôts	1 667 678	272	2 058 550
4.3	Prêts	119 245	0	206 698
4.4	Régime d'assurance, de pens. et de g	20 247	0	21 266
4.5	Crédits commerciaux	6 850 259	0	8 009 637
4.6	Autres comptes à payer/à recevoir	2 301 409	0	2 776 426
5	Avoirs de réserves	7 522 670	61 327	6 529 363
5.1	Or monétaire	780 079	60 270	840 349
5.2	Droits de tirage spéciaux	719 234	588	352 240
5.3	Position de réserve au FMI	27 227	469	206 454
5.4	Autres avoirs de réserve	5 996 130	0	5 130 320
B	Stocks de passifs financiers	50 587 810	288 388	54 962 574
1	Investissements directs	24 776 934	167 522	26 233 076
2	Investissements de portefeuille	4 381 017	102 494	5 223 269
3	Dérivés financiers	1 130	0	1 130
4	Autres investissements	21 428 729	18 372	23 505 099
4.1	Autres titres de participation	822	0	857
4.2	Monnaie fiduciaire et dépôts	968 021	0	1 136 249
4.3	Prêts	11 804 454	6 709	13 144 603
4.4	Régime d'assurance, de pens. et de g	2 662	0	2 911
4.5	Crédits commerciaux	9 221 763	324	9 319 305
4.6	Autres comptes à payer/à recevoir	-566 331	11 339	-97 261
4.7	Droits de tirage spéciaux	0	1 346	1 346
C	Position extérieure globale nette (A) - (B)	-27 482 893	-161 860	-30 057 428

Source : BCEAO

**TABLEAU A3.2 : STRUCTURE GEOGRAPHIQUE DE LA POSITION EXTERIEURE
GLOBALE DE L'UEMOA EN 2016**

(en millions de FCFA)

	Zone Euro	Autres Pays	Total
Stock d'actifs financiers	10 614 093	14 291 053	24 905 146
Investissements directs	643 445	2 743 108	3 386 553
Investissements de portefeuille	387 260	1 549 041	1 936 301
Dérivés financiers	1 618	0	1 618
Autres investissements	5 734 030	7 317 281	13 051 311
Autres titres de participation	0	0	0
Monnaie fiduciaire et dépôts	1 070 446	988 104	2 058 550
Prêts	95 081	111 617	206 698
Régime d'assurance, de pens. et de garant.	20 203	1 063	21 266
Crédits commerciaux	2 402 891	5 606 746	8 009 637
Autres comptes à payer/à recevoir	2 165 612	610 814	2 776 426
Avoirs de réserves	3 847 740	2 681 623	6 529 363
Or monétaire	0	840 349	840 349
Droits de tirage spéciaux	0	352 240	352 240
Position de réserve au FMI	0	206 454	206 454
Autres avoirs de réserve	3 847 740	1 282 580	5 130 320
Stocks de passifs financiers	15 667 843	39 294 731	54 962 574
Investissements directs	6 820 600	19 412 476	26 233 076
Investissements de portefeuille	1 775 911	3 447 358	5 223 269
Dérivés financiers	1 130	0	1 130
Autres investissements	7 070 202	16 434 897	23 505 099
Autres titres de participation	857	0	857
Monnaie fiduciaire et dépôts	795 374	340 875	1 136 249
Prêts	2 628 921	10 515 682	13 144 603
Régime d'assurance, de pens. et de garant.	2 911	0	2 911
Crédits commerciaux	3 727 722	5 591 583	9 319 305
Autres comptes à payer/à recevoir	-82 672	-14 589	-97 261
Droits de tirage spéciaux	0	1 346	1 346
Position extérieure globale nette (A) - (B)	-5 053 750	-25 003 678	-30 057 428

Source : BCEAO

Tableau A4.1 : Matrice totale des échanges intra-communautaires en 2016
(en millions FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		4 540,0	9 923,7	9,0	50 769,2	46 307,5	543,9	17 221,9	129 315,2
	Burkina	1 433,2		11 550,5	13,0	13 016,2	10 298,9	4 313,7	24 005,0	64 630,5
	Côte d'Ivoire	24 140,5	294 190,0		1 299,4	282 693,5	26 207,9	75 433,1	125 621,7	829 586,1
	Guinée-Bissau	0,0	1,3	0,0		573,9	19,7	3 890,2	0,0	4 485,2
	Mali	11 175,2	65 957,7	77 250,2	80,8		14 951,5	94 158,8	5 194,9	268 769,1
	Niger	11 172,7	19 276,7	4 494,5	1,9	45 319,1		738,4	10 519,1	91 522,4
	Sénégal	13 701,7	32 970,1	81 875,2	35 583,6	289 731,8	17 429,5		14 917,0	486 209,0
	Togo	141 090,0	97 778,0	39 547,8	455,0	36 772,4	49 489,3	6 153,3		371 285,8
	UEMOA	202 713,2	514 713,9	224 641,9	37 442,6	718 876,1	164 704,4	185 231,4	197 479,6	2 245 803,2

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.2 : Matrice totale des échanges intra-communautaires en 2015
(en millions FCFA)

		Importateurs								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Exportateurs	Bénin		3 636,5	7 491,3	10,9	34 652,2	63 780,0	885,7	11 988,0	122 444,6
	Burkina	5 132,5		14 350,5	0,0	26 041,9	20 379,9	3 477,8	23 709,6	93 092,3
	Côte d'Ivoire	40 914,8	316 216,6		459,0	278 503,3	54 835,3	75 579,6	146 507,0	913 015,6
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0	3 770,3	0,0	3 770,3
	Mali	8 648,6	44 467,3	90 694,2	124,3		10 905,0	92 067,8	10 071,8	256 978,9
	Niger	17 202,9	18 545,4	7 678,0	0,0	27 554,6		787,6	3 425,2	75 193,8
	Sénégal	14 943,3	27 073,6	77 971,4	48 159,7	260 015,0	15 270,4		18 180,8	461 614,1
	Togo	114 736,9	86 160,7	27 100,5	1 277,5	27 676,9	44 439,6	8 593,6		309 985,8
	UEMOA	201 579,0	496 100,1	225 286,0	50 031,3	654 444,0	209 610,2	185 162,5	213 882,4	2 236 095,4

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.3 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2016

(en millions FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme au débit par pays	Bénin		4 395,8	2 612,9	106,6	874,7	1 844,9	3 246,9	6 154,5	19 236,2
	Burkina	11 809,4		4 140,7	102,0	5 089,0	5 378,2	3 864,7	10 350,6	40 734,6
	Côte d'Ivoire	13 168,9	13 921,2		59,4	6 829,2	2 258,2	5 936,4	8 229,2	50 402,4
	Guinée-Bissau	115,0	408,0	303,8		520,4	11,8	3 741,2	0,0	5 100,2
	Mali	2 731,1	13 820,9	7 601,3	631,1		3 433,0	4 779,1	2 580,9	35 577,4
	Niger	3 626,2	1 954,4	3 068,3	23,0	2 128,3		4 830,9	4 410,0	20 041,2
	Sénégal	2 063,6	4 423,9	1 719,7	1 351,0	3 958,4	1 719,7		569,5	15 805,7
	Togo	14 623,9	1 569,2	792,7	71,9	880,2	715,9	5 028,4		23 682,3
	UEMOA	48 138,2	40 493,4	20 239,5	2 344,9	20 280,2	15 361,6	31 427,6	32 294,7	210 580,1

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.5 : Matrice des flux touristiques intra-communautaires en 2015

(en millions FCFA)

		Recettes de tourisme au crédit par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Dépenses de tourisme au débit par pays	Bénin		4 289,4	1 816,1	103,0	911,3	1 870,9	3 002,2	7 898,8	19 891,7
	Burkina	14 297,5		4 181,1	172,4	2 802,5	2 552,2	3 359,4	7 396,5	34 761,6
	Côte d'Ivoire	13 837,4	13 921,2		57,3	4 625,1	2 662,5	5 539,8	8 251,0	48 894,3
	Guinée-Bissau	115,0	239,5	132,3		274,4	10,9	2 800,9	0,0	3 573,0
	Mali	3 313,1	10 817,6	5 622,7	609,7		3 224,7	4 443,6	3 028,6	31 060,1
	Niger	3 585,9	2 030,2	2 974,0	21,1	74,5		4 199,3	5 101,0	17 986,0
	Sénégal	2 043,3	4 189,3	1 702,8	1 305,3	5 173,8	1 702,8		681,1	16 798,4
	Togo	22 361,3	3 337,2	1 523,6	69,5	578,1	1 273,6	4 446,7		33 590,1
	UEMOA	59 553,7	38 824,4	17 952,6	2 338,4	14 439,6	13 297,6	27 791,9	32 357,0	206 555,2

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.6 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2016

(en millions FCFA)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		2 397,4	6 307,3	8,4	4 326,2	1 232,2	6 661,2	4 386,8	25 319,6
	Burkina	2 518,5		10 771,6	22,1	27 080,8	2 323,0	9 698,7	6 116,2	58 531,1
	Côte d'Ivoire	10 733,2	15 531,3		75,0	66 161,3	6 451,9	20 686,2	9 552,2	129 191,1
	Guinée-Bissau	291,3	38,7	131,8		1 147,9	404,4	6 499,3	222,7	8 736,2
	Mali	2 428,9	3 615,4	5 817,8	46,2		3 823,3	10 993,1	5 918,8	32 643,5
	Niger	1 646,7	1 355,6	4 632,1	95,3	8 478,9		3 629,2	7 933,0	27 770,8
	Sénégal	2 476,9	2 146,5	4 477,5	3 979,3	21 418,9	10 419,0		4 462,7	49 380,8
	Togo	2 640,6	2 384,1	6 797,0	7,3	2 394,5	3 800,0	6 930,1		25 038,1
	UEMOA	22 736,1	27 469,1	38 935,1	4 233,7	131 008,5	28 453,9	65 097,8	38 592,3	356 526,5

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.7 : Matrice des flux relatifs aux envois de fonds des travailleurs migrants intra-communautaires en 2015

(en millions FCFA)

		Transferts des migrants reçus par pays								
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Transferts des migrants émis par pays	Bénin		1 669,2	6 773,8	8,0	5 414,0	1 568,1	4 786,3	4 708,6	24 927,9
	Burkina	2 988,9		10 090,6	21,0	25 379,4	1 087,3	11 044,8	4 159,5	54 771,6
	Côte d'Ivoire	5 892,2	15 019,5		56,6	66 991,7	4 846,1	23 231,3	6 642,7	122 680,1
	Guinée-Bissau	173,5	12,4	121,8		1 198,5	203,8	7 918,9	189,8	9 818,6
	Mali	2 250,5	1 547,6	6 618,4	43,7		3 350,5	9 338,6	5 692,7	28 842,1
	Niger	2 261,6	1 352,2	4 382,8	154,4	9 072,5		4 281,6	6 247,5	27 752,6
	Sénégal	2 125,0	2 334,2	7 269,1	4 348,7	21 564,5	6 275,5		2 874,4	46 791,4
	Togo	2 879,8	1 774,5	6 694,3	6,9	2 461,4	3 529,7	4 479,5		21 916,5
	UEMOA	18 571,5	23 709,4	41 950,9	4 639,3	132 082,0	20 861,1	65 081,0	30 515,2	337 410,4

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.8 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires totaux en 2016

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		27 068,7	-4 533,2	5,0	2,2	-78,0	-683,4	-4 853,0	16 928,4
	Burkina	5 089,8		-4 331,9	0,0	42 652,3	35,1	31 928,5	2 278,6	77 652,4
	Côte d'Ivoire	2 570,0	1 049,8		1,8	12 038,5	-5 055,0	10 726,5	-1 626,7	19 704,8
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	304,0		2 142,3	0,0	2 325,8	-53,0	4 719,1
	Mali	270,3	50 695,6	4 392,0	0,0		-4,0	9,6	-103,4	55 260,0
	Niger	-864,8	-677,5	2 017,7	0,0	-1 738,9		2 139,8	-12 398,7	-11 522,2
	Sénégal	3 640,0	44 958,8	1 009,9	0,0	-52,0	-3 973,1		1 734,0	47 317,6
	Togo	3 746,5	-1 774,0	-1 332,3	178,0	243,0	441,0	6 240,6		7 742,8
	UEMOA	14 451,8	121 321,4	-2 473,7	184,8	55 287,4	-8 634,1	52 687,4	-15 022,3	217 802,7

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Tableau A4.9 : Matrice des flux nets d'investissements directs étrangers intra-communautaires totaux en 2015

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		-1 185,0	2 053,1	0,0	-69,5	2 592,6	-4 240,3	7 212,3	6 363,2
	Burkina	0,0		1 831,4	0,0	2 513,7	57,6	5 658,5	-94,3	9 967,0
	Côte d'Ivoire	7 339,2	1 874,5		0,0	-3 117,0	10,1	10 019,4	17 606,1	33 732,3
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	561,8		-320,4	0,0	1 278,8	1 058,0	2 578,2
	Mali	-813,0	5 515,4	10 109,2	0,0		-0,1	-172,4	13 896,9	28 536,0
	Niger	-93,9	159,2	3 075,4	-500,0	67,2		5 293,3	10 972,7	18 974,0
	Sénégal	9 239,9	788,9	5 537,6	-125,0	0,0	-3,0		834,0	16 272,4
	Togo	22 134,7	6 785,7	25 926,0	0,0	1 464,0	1 396,0	773,4		58 479,8
	UEMOA	37 806,9	13 938,7	49 094,5	-625,0	538,1	4 053,1	18 610,8	51 485,8	174 902,9

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.10 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2016

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		30 080,7	111 318,5	26,0	88,7	49,0	56 662,7	38 994,0	237 219,6
	Burkina	30 548,0		5 438,3	0,0	62 723,6	1 325,5	55 767,3	33 163,5	188 966,2
	Côte d'Ivoire	12 119,5	17 764,5		6,3	28 722,7	1 691,0	23 956,6	83 263,6	167 524,2
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	2 812,6		8 881,1	0,0	17 547,0	9 871,0	39 111,7
	Mali	10 582,0	59 540,4	24 483,8	0,0		520,0	74 207,7	24 078,6	193 412,6
	Niger	6 729,8	6 893,7	15 416,5	0,0	5 521,1		26 277,0	11 124,9	71 963,1
	Sénégal	9 967,0	47 604,8	18 680,3	0,0	691,0	0,0		27 279,0	104 222,1
	Togo	24 878,0	12 202,0	28 778,0	201,0	3 581,0	1 924,0	9 145,1		80 709,0
	UEMOA	94 824,4	174 086,1	206 928,0	233,3	110 209,1	5 509,5	263 563,4	227 774,6	1 083 128,4

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.11 : Matrice des stocks totaux d'investissements directs étrangers intra-communautaires au 31 décembre 2015

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		3 012,0	115 851,7	21,0	86,5	127,0	57 346,1	43 847,0	220 291,2
	Burkina	25 458,2		9 770,2	0,0	20 071,3	1 290,4	23 838,8	30 885,0	111 313,8
	Côte d'Ivoire	9 549,6	16 714,7		4,5	16 684,2	6 746,0	13 230,2	84 890,3	147 819,4
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	2 508,6		6 738,8	0,0	15 221,2	9 924,0	34 392,7
	Mali	10 311,7	8 844,8	20 091,8	0,0		524,0	74 198,2	24 182,0	138 152,5
	Niger	7 594,6	7 571,2	13 398,8	0,0	7 260,0		24 137,1	23 523,6	83 485,3
	Sénégal	6 327,0	2 646,0	17 670,4	0,0	743,0	3 973,1		25 545,0	56 904,5
	Togo	21 131,5	13 976,0	30 110,2	23,0	3 338,0	1 483,0	2 904,5		72 966,3
	UEMOA	80 372,5	52 764,7	209 401,8	48,5	54 921,7	14 143,5	210 876,0	242 796,9	865 325,7

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.12 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres en 2016

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		-152,6	-1 402,4	0,0	0,0	0,0	4 865,4	7 664,0	10 974,4
	Burkina	0,0		510,1	0,0	3 088,9	33,2	3 501,4	3 223,0	10 356,5
	Côte d'Ivoire	2 294,5	1 538,2		0,0	5 449,5	0,0	11 117,6	8 091,3	28 491,0
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	304,0		2 270,5	0,0	2 325,8	282,0	5 182,3
	Mali	246,8	304,8	4 097,5	0,0		0,0	1 817,6	-2 140,4	4 326,2
	Niger	0,2	65,3	1 610,7	0,0	-508,9		2 176,8	-826,7	2 517,6
	Sénégal	1 175,0	0,0	2 079,3	0,0	-200,0	0,0		540,0	3 594,3
	Togo	3 070,5	-900,0	-827,7	0,0	0,0	0,0	95,0		1 437,8
	UEMOA	6 787,0	855,8	6 371,5	0,0	10 100,0	33,2	25 899,6	16 833,2	66 880,2

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Annexe 2.4 : Matrice des flux net au titre de l'année 2015

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		-1 200,2	1 764,1	0,0	-69,5	2 592,6	-5 737,9	200,3	-2 450,6
	Burkina	0,0		-863,8	0,0	227,7	62,6	3 656,0	1 220,8	4 303,2
	Côte d'Ivoire	5 660,2	1 068,5		0,0	-3 117,0	0,0	500,0	11 474,1	15 585,8
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	561,8		-192,1	0,0	1 278,8	1 074,0	2 722,5
	Mali	-615,0	4 420,8	10 109,2	0,0		0,0	-4 672,4	13 446,9	22 689,5
	Niger	0,0	38,5	2 964,4	0,0	-22,8		1 231,3	618,7	4 830,2
	Sénégal	739,9	288,9	10 297,6	0,0	0,0	0,0		0,0	11 326,4
	Togo	14 000,0	313,5	2 121,6	0,0	0,0	0,0	0,0		16 435,0
	UEMOA	19 785,1	4 930,0	26 954,9	0,0	-3 173,7	2 655,1	-3 744,2	28 034,8	75 442,0

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Tableau A4.13 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2016

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		-152,6	95 471,4	0,0	0,0	0,0	56 417,7	29 514,0	181 250,5
	Burkina	114,2		-381,7	0,0	8 160,2	785,0	24 669,9	27 196,0	60 543,4
	Côte d'Ivoire	11 639,0	14 672,5		0,0	16 225,4	0,0	20 764,7	69 177,6	132 479,3
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	2 812,6		7 901,4	0,0	17 547,0	8 886,0	37 147,0
	Mali	10 558,5	9 117,6	21 939,7	0,0		0,0	74 015,7	15 446,6	131 078,1
	Niger	5,8	319,4	11 322,1	0,0	603,1		22 627,0	7 489,9	42 367,3
	Sénégal	7 467,0	0,0	16 854,8	0,0	120,0	0,0		17 013,0	41 454,8
	Togo	15 359,0	5 031,0	21 045,2	0,0	0,0	0,0	1 285,1		42 720,2
	UEMOA	45 143,5	28 988,0	169 064,0	0,0	33 010,0	785,0	217 327,1	174 723,1	669 040,6

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.14 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des fonds propres au 31 décembre 2015

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		0,0	96 873,8	0,0	0,0	0,0	51 552,3	21 850,0	170 276,1
	Burkina	114,2		-891,8	0,0	5 071,3	751,8	21 168,5	23 973,0	50 186,9
	Côte d'Ivoire	9 344,6	13 134,4		0,0	10 776,0	0,0	9 647,2	61 086,3	103 988,4
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	2 508,6		5 630,8	0,0	15 221,2	8 604,0	31 964,7
	Mali	10 311,7	8 812,8	17 842,2	0,0		0,0	72 198,2	17 587,0	126 751,9
	Niger	5,6	254,0	9 711,4	0,0	1 112,0		20 450,1	8 316,6	39 849,7
	Sénégal	6 292,0	0,0	14 775,5	0,0	320,0	0,0		16 473,0	37 860,5
	Togo	12 288,5	5 931,0	21 872,8	0,0	0,0	0,0	1 190,1		41 282,4
	UEMOA	38 356,5	28 132,2	162 692,5	0,0	22 910,1	751,8	191 427,5	157 889,9	602 160,5

Tableau A4.15 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2016

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		27 221,3	-3 130,8	5,0	2,2	-78,0	-5 548,8	-12 517,0	5 953,9
	Burkina	5 089,8		-4 842,0	0,0	39 563,4	1,9	28 427,1	-944,5	67 295,9
	Côte d'Ivoire	275,5	-488,4		1,8	6 589,0	-5 055,0	-391,1	-9 718,0	-8 786,2
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		-128,3	0,0	0,0	-335,0	-463,3
	Mali	23,5	50 390,8	294,5	0,0		-4,0	-1 808,0	2 037,0	50 933,8
	Niger	-865,0	-742,8	407,0	0,0	-1 230,0		-37,0	-11 572,0	-14 039,8
	Sénégal	2 465,0	44 958,8	-1 069,4	0,0	148,0	-3 973,1		1 194,0	43 723,3
	Togo	676,0	-874,0	-504,6	178,0	243,0	441,0	6 145,6		6 305,0
	UEMOA	7 664,8	120 465,7	-8 845,3	184,8	45 187,4	-8 667,2	26 787,8	-31 855,5	150 922,6

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.16 : Matrice des flux net d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes en 2015

(en millions de FCFA)

		Flux net d'IDE au titre des créances								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Flux net d'IDE au titre des engagements	Bénin		15,2	289,0	0,0	0,0	0,0	1 497,6	7 012,0	8 813,8
	Burkina	0,0		2 695,2	0,0	2 286,0	-5,0	2 002,5	-1 315,0	5 663,7
	Côte d'Ivoire	1 679,0	806,0		0,0	0,0	10,1	9 519,4	6 132,0	18 146,5
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		-128,3	0,0	0,0	-16,0	-144,3
	Mali	-198,0	1 094,6	0,0	0,0		-0,1	4 500,0	450,0	5 846,5
	Niger	-93,9	120,7	111,0	-500,0	90,0		4 062,0	10 354,0	14 143,8
	Sénégal	8 500,0	500,0	-4 760,0	-125,0	0,0	-3,0		834,0	4 946,0
	Togo	8 134,7	6 472,2	23 804,4	0,0	1 464,0	1 396,0	773,4		42 044,8
	UEMOA	18 021,8	9 008,7	22 139,6	-625,0	3 711,8	1 398,0	22 355,0	23 451,0	99 460,8

Ligne (+) : Augmentation des engagements pour le pays bénéficiaire

Ligne (-) : Diminution des engagements pour le pays bénéficiaire

Colonne (+) : Augmentation des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Colonne (-) : Diminution des avoirs pour le pays d'origine des capitaux

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.17 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2016

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		30 233,3	15 847,1	26,0	88,7	49,0	245,0	9 480,0	55 969,1
	Burkina	30 433,8		5 820,0	0,0	54 563,4	540,5	31 097,4	5 967,6	128 422,8
	Côte d'Ivoire	480,5	3 091,9		6,3	12 497,2	1 691,0	3 191,9	14 086,0	35 044,9
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		979,8	0,0	0,0	985,0	1 964,8
	Mali	23,5	50 422,8	2 544,1	0,0		520,0	192,0	8 632,0	62 334,4
	Niger	6 724,0	6 574,4	4 094,5	0,0	4 918,0		3 650,0	3 635,0	29 595,8
	Sénégal	2 500,0	47 604,8	1 825,5	0,0	571,0	0,0		10 266,0	62 767,3
	Togo	9 519,0	7 171,0	7 732,8	201,0	3 581,0	1 924,0	7 860,0		37 988,8
	UEMOA	49 680,8	145 098,2	37 864,0	233,3	77 199,1	4 724,5	46 236,3	53 051,6	414 087,8

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A4.18 : Matrice des stocks d'IDE intra-communautaires au titre des instruments de dettes au 31 décembre 2015

(en millions de FCFA)

		Créances IDE par pays								
		Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Engagements IDE par pays	Bénin		3 012,0	18 977,9	21,0	86,5	127,0	5 793,8	21 997,0	50 015,2
	Burkina	25 344,0		10 662,0	0,0	15 000,0	538,6	2 670,3	6 912,0	61 126,9
	Côte d'Ivoire	205,0	3 580,4		4,5	5 908,2	6 746,0	3 583,0	23 804,0	43 831,1
	Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0		1 108,0	0,0	0,0	1 320,0	2 428,0
	Mali	0,0	32,0	2 249,6	0,0		524,0	2 000,0	6 595,0	11 400,6
	Niger	7 589,0	7 317,2	3 687,5	0,0	6 148,0		3 687,0	15 207,0	43 635,6
	Sénégal	35,0	2 646,0	2 894,9	0,0	423,0	3 973,1		9 072,0	19 044,0
	Togo	8 843,0	8 045,0	8 237,4	23,0	3 338,0	1 483,0	1 714,4		31 683,9
	UEMOA	42 016,0	24 632,5	46 709,3	48,5	32 011,7	13 391,7	19 448,5	84 907,0	263 165,3

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale

Tableau A5.1 : Principaux produits échangés dans le commerce intra-UEMOA en 2016 (en millions FCFA)

Produits	Pays exportateurs								
	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Combustibles minéraux, huiles (produits pétroliers & électricité)	49 025,2	1 246,3	334 117,9	0,0	3 461,8	44 730,9	75 432,0	88 875,4	596 889,5
Sel, soufre, terres et pierres (ciment)	26 037,8	2 045,2	1 183,3	0,0	0,0	0,0	116 548,0	50 370,9	196 185,2
Graisses et huiles	0,0	2 837,8	91 212,5	0,0	172,0	0,0	1 860,1	13 256,2	109 338,5
Engrais	0,0	1 608,9	8 434,8	0,0	49 216,9	0,0	10 331,3	12 836,2	82 428,0
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	2 457,6	665,2	41 783,5	0,0	3 443,7	0,0	13 751,0	51 355,6	113 456,6
Fonte, fer et acier	2 083,2	3 544,9	11 061,8	0,0	2 101,2	0,0	12 618,3	9 725,9	41 135,3
Huiles essentielles, produits cosmétiques	0,0	252,1	34 160,3	0,0	275,5	0,0	8 347,9	8 279,9	51 315,7
Tabacs	0,0	101,5	37 820,0	0,0	0,0	0,0	17 998,5	0,0	55 920,1
Animaux vivants	0,0	0,0	0,0	0,0	174 246,7	0,0	229,8	0,0	174 476,4
Préparations alimentaires diverses	1 096,7	0,0	35 872,6	0,0	0,0	0,0	45 447,1	802,2	83 218,7
Céréales	3 111,6	3 072,6	2 294,8	0,0	369,8	0,0	25 655,0	0,0	34 503,9
Coton	10 861,5	2 283,5	9 204,4	0,0	263,5	1 439,0	0,3	450,0	24 502,2
Autres produits	34 641,6	46 972,5	222 440,1	4 485,2	35 218,0	45 352,5	157 989,7	135 333,5	682 433,0
Tota exportations	106 339,4	126 587,7	827 982,4	0,0	222 788,0	95 206,8	440 456,8	308 114,6	2 127 475,8

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

Tableau A5.2 : Part des principaux produits dans les exportations intra-UEMOA en 2016 (en %)

Produits	Pays exportateurs								
	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA
Combustibles minéraux, huiles (produits pétroliers & électricité)	37,9	1,9	40,3	0,0	1,3	48,9	15,5	23,9	26,6
Sel, soufre, terres et pierres (ciment)	20,1	3,2	0,1	0,0	0,0	0,0	24,0	13,6	8,7
Graisses et huiles	0,0	4,4	11,0	0,0	0,1	0,0	0,4	3,6	4,9
Engrais	0,0	2,5	1,0	0,0	18,3	0,0	2,1	3,5	3,7
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	1,9	1,0	5,0	0,0	1,3	0,0	2,8	13,8	5,1
Fonte, fer et acier	1,6	5,5	1,3	0,0	0,8	0,0	2,6	2,6	1,8
Huiles essentielles, produits cosmétiques	0,0	0,4	4,1	0,0	0,1	0,0	1,7	2,2	2,3
Tabacs	0,0	0,2	4,6	0,0	0,0	0,0	3,7	0,0	2,5
Animaux vivants	0,0	0,0	0,0	0,0	64,8	0,0	0,0	0,0	7,8
Préparations alimentaires diverses	0,8	0,0	4,3	0,0	0,0	0,0	9,3	0,2	3,7
Céréales	2,4	4,8	0,3	0,0	0,1	0,0	5,3	0,0	1,5
Coton	8,4	3,5	1,1	0,0	0,1	1,6	0,0	0,1	1,1
Autres produits	26,8	72,7	26,8	100,0	13,1	49,6	32,5	36,4	30,4
Total exportations	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA

NB : Chiffres issus des statistiques officielles réconciliées. Ils n'intègrent, de ce fait, qu'une partie du commerce non contrôlé.

TABLEAU A6 : EVOLUTION DU POIDS DU COMMERCE INTRA-UEMOA ENTRE 2006 ET 2016 (en %)

		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
BENIN	<i>Part dans les exportations (1)</i>	47,8	28,7	29,9	32,6	32,4	46,2	31,3	22,0	17,6	12,3	12,3
	<i>Part dans les importations (2)</i>	32,2	21,8	22,5	25,5	23,3	27,5	28,0	19,1	12,5	15,6	14,0
	<i>Part dans les échanges totaux de biens (3)</i>	38,7	24,6	25,5	28,5	27,3	35,2	29,4	20,4	14,7	14,2	13,3
BURKINA	<i>Part dans les exportations</i>	18,0	35,8	25,9	18,2	8,8	5,8	5,2	7,4	6,5	6,7	3,9
	<i>Part dans les importations</i>	40,6	48,0	37,2	46,1	37,9	31,1	34,3	34,0	45,1	32,2	30,7
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	32,6	43,9	33,8	35,1	24,5	18,4	19,2	22,2	26,7	20,1	17,3
COTE D'IVOIRE	<i>Part dans les exportations</i>	11,2	13,0	13,3	11,1	9,3	10,1	12,6	12,4	12,7	13,2	12,9
	<i>Part dans les importations</i>	4,0	4,9	3,6	2,9	3,3	4,8	4,5	4,2	3,5	4,4	4,9
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	8,4	9,7	9,4	7,9	6,9	8,3	9,1	8,9	8,9	9,5	9,5
GUINEE-BISSAU	<i>Part dans les exportations</i>	24,2	26,3	17,4	28,1	35,1	23,1	21,6	25,3	15,7	2,5	2,8
	<i>Part dans les importations</i>	56,3	58,8	41,7	41,1	41,0	38,1	41,9	52,7	50,7	40,9	27,4
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	44,5	46,1	32,2	36,2	38,7	30,7	33,4	40,2	35,4	19,8	14,0
MALI	<i>Part dans les exportations</i>	8,1	10,1	13,0	13,5	11,1	15,8	11,7	13,9	12,8	16,0	16,0
	<i>Part dans les importations</i>	54,4	48,1	37,3	42,4	46,9	45,7	38,0	32,8	36,6	34,7	35,6
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	30,7	30,7	26,8	28,8	30,4	31,7	24,6	23,8	25,7	26,1	26,7
NIGER	<i>Part dans les exportations</i>	8,1	9,4	9,5	7,9	7,2	7,1	12,3	15,8	20,2	11,7	15,0
	<i>Part dans les importations</i>	30,3	25,7	22,2	15,6	11,4	12,9	16,7	17,8	16,7	17,9	16,2
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	21,3	18,8	17,1	12,9	9,9	10,8	14,8	16,9	18,1	15,7	15,7
SENEGAL	<i>Part dans les exportations</i>	29,8	37,0	32,1	25,1	34,9	35,0	27,4	22,5	28,8	27,7	28,5
	<i>Part dans les importations</i>	6,5	7,9	7,2	7,8	5,5	8,2	6,9	5,0	5,0	6,3	6,5
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	14,2	16,2	14,2	13,6	15,7	17,2	13,6	10,8	13,1	14,0	14,7
TOGO	<i>Part dans les exportations</i>	56,3	71,4	47,2	49,7	52,8	48,8	53,1	47,9	53,4	51,9	60,5
	<i>Part dans les importations</i>	16,3	20,2	27,9	25,3	23,4	19,3	20,2	17,3	20,6	17,7	16,7
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	31,5	40,0	35,6	35,3	35,4	30,2	33,8	29,2	32,9	29,0	31,6
UEMOA	<i>Part dans les exportations</i>	17,5	20,0	18,5	16,3	15,9	16,8	16,5	16,3	16,7	16,0	16,1
	<i>Part dans les importations</i>	17,5	17,8	15,8	16,0	15,4	17,3	15,8	14,7	15,5	14,7	15,0
	<i>Part dans les échanges totaux de biens</i>	17,5	18,8	17,1	16,1	15,7	17,0	16,1	15,5	16,1	15,3	15,5
	<i>Part ajustée dans les échanges totaux de biens (</i>	21,1	22,0	20,6	19,3	18,6	23,4	25,4	25,2	26,7	28,2	29,1

Sources : BCEAO, Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA.

(1) : Part des exportations intra-UEMOA sur les exportations totales

(2) : Part des importations intra-UEMOA sur les importations totales

(3) : Somme des exportations et des importations intra-UEMOA rapportée au total des échanges de biens du pays

ANNEXE 2 : PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTEES AU DISPOSITIF D'ELABORATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS ET DE LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE AU SEIN DE L'UEMOA

La révision du dispositif sous-régional d'élaboration de la balance des paiements et de la position extérieure globale est motivée par la nécessité de prendre en compte les innovations introduites par la sixième édition du Manuel du FMI et le souci d'amélioration de la qualité du cadre de collecte, de traitement et d'analyse des données.

1.1 - Innovations introduites par la sixième édition du manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)

L'élaboration du nouveau Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6) vise à prendre en compte les questions qui ont fait leur apparition ou ont pris de l'importance dans le domaine des transactions et positions internationales.

La sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale procède également au retraitement et à la reclassification de certaines opérations, ainsi qu'au renforcement de l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale (SCN), révisé la même année, et les autres documents méthodologiques de référence parus après le MBP5. Il s'agit notamment du manuel de statistiques monétaires et financières (2000), du supplément au MBP5 sur les dérivés financiers (2000), du manuel sur les réserves internationales et liquidité internationale : directives de déclaration des données (2001), du manuel des statistiques du commerce international des services (2002) et des Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (2003).

Par ailleurs, le MBP6 met davantage l'accent sur l'élaboration et l'analyse de la position extérieure globale (PEG). L'importance de la PEG dans la 6^e édition provient du fait que l'analyse bilantielle joue désormais un rôle prépondérant dans l'appréciation de la vulnérabilité des économies aux crises, ainsi que dans l'étude des sources de financement des déficits. L'approche bilantielle, qui examine en quoi les faiblesses du bilan financier liées à l'échéance, à la devise, à la structure financière, à la solvabilité et à la dépendance contribuent à la vulnérabilité macrofinancière, renforce la qualité de l'analyse de la vulnérabilité et de la viabilité extérieure d'une économie.

Ainsi, bien que le cadre de référence soit resté inchangé par rapport à la 5^e édition (MBP5)⁵, le nouveau Manuel apporte plus de clarifications et de modifications à certains concepts et définitions, pour tenir compte des développements enregistrés par l'économie mondiale, après la parution du MBP5. Ces évolutions concernent notamment :

- la mondialisation, dont l'une des principales implications est l'accroissement rapide des mouvements de capitaux privés et de main d'œuvre ;
- les innovations financières et technologiques (développement des dérivés financiers, des services à distance via internet, etc.), l'intégration économique et monétaire, qui en plus des zones existantes (UEMOA, CEMAC, etc.) a été marquée notamment par l'avènement de nouvelles zones, telles que le COMESA, la SADC et, en particulier, la mise en circulation de l'euro comme monnaie commune des pays membres de l'Union Européenne, qui a fortement influé sur l'évolution des échanges mondiaux.

5. En particulier, les principaux comptes (compte courant, compte de capital et compte financier) ont été maintenus dans la nouvelle édition.

La prise en compte de toutes ces innovations implique des changements majeurs à la fois au niveau des concepts, des composantes type et des principes d'élaboration.

1.1.1 - Aspects conceptuels

Les principes de base, tels que l'enregistrement en partie double, la chronologie, le prix d'évaluation et le changement de propriété demeurent inchangés. Toutefois, le MBP6 apporte des clarifications dans la définition de plusieurs concepts déjà développés dans la 5^e édition. Il s'agit notamment des notions de « territoire économique », de « résidence », de « transactions » et de « financement exceptionnel ».

- **Territoire économique** : Le territoire économique comprend l'espace aérien, les eaux territoriales et le plateau continental sur lesquels un pays jouit de droits exclusifs ou sur lesquels il a juridiction en ce qui concerne les droits de pêche ou d'exploitation des combustibles ou des minéraux présents dans les sous-sols des mers et des océans, les îles rattachées et les enclaves territoriales à l'étranger. La définition du territoire économique ne requiert plus que les personnes, les biens et les capitaux y circulent librement. Les unions économiques et les unions monétaires sont considérées comme des territoires économiques dans le cadre de l'établissement de la balance des paiements régionale.
- **Résidence** : La résidence d'une unité institutionnelle est liée au territoire économique sur lequel elle a son « centre d'intérêt économique **prédominant** ». Le nouveau Manuel n'apporte pas de changement substantiel à la notion de résidence. L'ajout du terme « **prédominant** » permet toutefois de reconnaître que certaines unités peuvent avoir un intérêt économique dans deux ou plusieurs territoires. Les critères de résidence sont mieux spécifiés pour les individus mobiles, dont la définition de la résidence avait été laissée à l'appréciation des pays dans la 5^e édition.
- **Transactions** : Les transactions enregistrées dans la 6^e édition du Manuel de la balance des paiements correspondent à des interactions entre une unité résidente et une unité non-résidente agissant en accord réciproque impliquant un échange de valeurs ou un transfert. La 5^e édition du Manuel avait retenu comme définition de la transaction « un flux économique découlant de la transformation, de l'échange, du transfert ou de l'extinction d'une valeur économique ».
Il résulte de la nouvelle définition que l'accumulation d'arriérés de paiement extérieurs et les transferts des migrants⁶ ne sont plus classés dans les transactions au sens strict du terme. Les variations d'actifs et de passifs financiers résultant du changement de résidence des individus (particuliers et ménages) sont reclassées dans la position extérieure globale, mais ne sont pas prises en compte dans la balance des paiements.

1.1.2 - Composantes type du MBP6

Tenant compte de ces modifications, la structure de la balance des paiements selon l'optique du MBP6 se présente comme suit⁷.

6. Il s'agit des mouvements d'effets personnels à l'occasion des déplacements des migrants. Ils sont désormais enregistrés dans les « Autres flux » au niveau de la position extérieure globale.

7. La version détaillée des composantes types est présentée à l'annexe I.

Présentation synthétique des composantes de la balance des paiements

Compte des transactions courantes

Biens et services

Biens

Services

Compte du revenu primaire (*anciennement compte « revenu »*)

Compte du revenu secondaire (*anciennement « transferts courants »*)

Compte de capital

Acquisition et cession d'actifs non produits

Transferts en capital

Compte financier (*anciennement compte d'opérations financières*)

Investissements directs

Investissements de portefeuille

Produits financiers dérivés (*traité comme sous-rubrique des investissements de portefeuille dans le MBP5*)

Autres investissements

Avoirs de réserve

De façon générale, l'utilisation de signes dans la présentation du MBP6 s'opère comme suit :

- dans les comptes des transactions courantes et de capital, crédits et débits sont enregistrés avec des signes positifs (à l'exception des revenus issus de l'investissement direct et du négoce international, qui peuvent produire des inscriptions négatives) ;
- dans le compte financier, les augmentations des actifs et passifs sont enregistrées avec des signes positifs, les diminutions avec des signes négatifs.

a) Compte des biens et services

Les principaux changements apportés au compte des biens et services se présentent comme suit :

- La création d'un poste supplémentaire, pour l'enregistrement des réexportations, un phénomène observé notamment au Bénin et au Niger, qui a pris de l'importance et de l'ampleur dans certains pays européens avec l'avènement de la Zone euro ;
- Le reclassement des biens achetés dans les ports et les aéroports dans les marchandises générales plutôt que comme un poste séparé ;
- Les biens achetés à l'étranger par les voyageurs pour leur consommation personnelle ou à des fins de cadeaux dépassant les seuils douaniers sont désormais inclus dans les marchandises générales au lieu du service voyage ;
- Le négoce international n'est plus traité comme un service, mais classé dans les exportations de biens, ce qui correspond à un retour au principe de la quatrième édition ;
- En cas de changement de résidence, les transferts des effets personnels des migrants ne

sont ni inclus dans les biens, ni dans d'autres postes des comptes internationaux, puisqu'ils ne font pas l'objet de changement de propriété⁸ ;

- Les réparations et maintenance sur les marchandises mobiles sont retracées dans les services au lieu des biens. Le MBP5 les classait dans les biens, compte tenu de l'importance du matériel par rapport à la prestation de service proprement dite dans la facturation globale de la transaction ;
- Les services de transformation de biens physiques appartenant à d'autres territoires économiques sont retracés comme des services dans tous les cas, alors qu'ils pouvaient être considérés dans certains cas comme un changement de propriété du manufacturier selon le MBP5 ;
- La rubrique « services de télécommunications, d'informatique et d'information » regroupe celles des « services de communication » et « services d'informatique et d'information » du MBP5. Les « services postaux et de messagerie » sont désormais inclus dans les « transports », alors qu'ils étaient classés dans la rubrique des « services de communication »⁹ selon le MBP5 ;
- Les dépenses des entreprises de construction non-résidentes en biens et services locaux sont incluses dans les Services de bâtiment et travaux publics, alors qu'elles sont classées dans les « Autres services aux entreprises » dans le MBP5. En outre, le MBP6 prévoit l'enregistrement des achats de biens et services à une troisième économie par les entreprises de construction, en chantier hors de leur pays de résidence, dans la balance des paiements de leur économie d'origine ;
- Les résultats de la recherche et développement (tels que les brevets, les copyrights et les processus industriels) sont traités comme des actifs produits et inclus dans les services de recherche et développement. Ils étaient traités comme des actifs non produits et retracés dans le compte de capital selon le MBP5.

b) Compte de revenu primaire

Le concept de « compte de revenu » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu primaire » dans le MBP6, pour assurer la cohérence avec le SCN 2008. Le « compte de revenu primaire » présente des composantes plus détaillées dans le nouveau Manuel, en distinguant les compensations des employés, les revenus des investissements et les autres revenus primaires, dont les taxes sur la production. Les principaux changements concernent :

- La prise en compte explicite des loyers et des taxes sur les produits et la production ;
- La clarification de la relation employeur-salarié, de manière à faire apparaître une distinction entre rémunération des salariés et paiement de services ;
- L'enregistrement des dividendes à la date à laquelle l'acquisition d'actions ne donne pas droit au dividende de la période écoulée, au lieu de la date à laquelle ils sont exigibles comme dans le MBP5¹⁰. La date ex-dividende est habituellement fixée deux jours avant la date de clôture des registres. Cela permet de traiter correctement toutes les transactions

8. Cf. MBP6, § 10.22 (b).

9. Ces services postaux et de messageries recouvrent la levée, le transport et la distribution des lettres, journaux, périodiques, brochures, autres documents imprimés, colis et paquets, ainsi que les services des guichets postaux et de location de boîtes postales.

boursières effectuées antérieurement pour que la liste des actionnaires à la date de clôture des registres corresponde bien aux propriétaires de titres actuels ;

- L'ajustement des intérêts, de manière à faire apparaître l'intérêt "pur", c'est-à-dire après déduction de la composante SIFIM¹¹, qui est incluse dans les services financiers ;
- Le revenu des avoirs de réserve est classé séparément, alors qu'il était inclus dans les revenus des autres investissements dans le MBP5. S'il n'est pas disponible à des fins de publication, le revenu des avoirs de réserve peut être inclus au poste « Autres investissements/intérêts » ;
- L'imputation des commissions sur les prêts de titres et d'or est clarifiée et les commissions assimilées à des intérêts si elles reviennent au propriétaire qui prête ces actifs, avec écriture de contrepartie dans les autres comptes à recevoir/à payer. Le MBP5 ne traite pas explicitement de ces commissions. Toutefois, comme dans le MBP5, les commissions à verser aux dépositaires, etc., pour les services administratifs associés aux prêts sont enregistrées dans les services financiers.

c) Compte de revenu secondaire

Le concept de « transferts courants » dans le MBP5 est remplacé par celui de « compte de revenu secondaire » dans le nouveau Manuel, en vue d'assurer la cohérence avec le SCN 2008. Dans le compte de revenu secondaire, l'expression « transferts personnels » remplace « envois de fonds des travailleurs ». En outre, il a été opéré une classification plus détaillée des types de transferts courants, à savoir « les transferts du Gouvernement général », « les transferts personnels » et « les autres transferts courants ».

Ce compte indique la contribution des opérations entre résidents et non-résidents au compte de distribution secondaire du revenu décrit dans le Système de Comptabilité Nationale. La nouvelle dénomination permet de souligner le rôle des transferts dans le processus d'affectation du revenu et son impact sur le revenu disponible et, partant, sur le solde des transactions courantes, contrairement aux transferts en capital.

d) Compte de capital

Dans le nouveau Manuel du FMI, l'accent n'est plus mis sur la présentation conjointe du compte de capital et d'opérations financières. Les changements majeurs concernent les points ci-après :

- Contrairement à leur traitement dans le MBP5, les droits d'émission et les noms de domaine sur Internet sont considérés comme des actifs économiques possibles ;
- Dans le MBP6, les résultats de la recherche et développement (R&D), comme les brevets et les droits d'auteur, ne sont plus considérés comme des actifs non produits. Les achats et ventes directs de ces produits ne sont plus imputés au compte de capital, comme dans le MBP5, mais sont classés parmi les actifs produits, avec enregistrement des transactions dans les services (services de R&D pour brevets et droits d'auteur) ;

10. Cf. MBP6, § 3.48.

11. Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés.

- Les avoirs des personnes changeant de résidence sont supprimés des transferts en capital pour être classés dans la PEG, au titre des « autres changements de volume » ;
- les transferts liés aux héritages, successions et aux grands cadeaux sont traités comme des transferts en capital, pour assurer l'harmonisation avec le Système de Comptabilité Nationale ;
- Les indemnités d'assurance dans les transferts de capital sont prises en compte dans les cas exceptionnels de pertes dues à des catastrophes, pour assurer la cohérence avec le SCN.

e) Compte financier

Les opérations financières sont enregistrées en termes de variations nettes d'actifs et de passifs financiers, en lieu et place de l'imputation crédit et débit. La ventilation fonctionnelle est maintenue, mais est plus détaillée pour inclure notamment une rubrique séparée pour le suivi des dérivés financiers. Par ailleurs, la définition des instruments de dette a été harmonisée avec celle du manuel des statistiques de la dette extérieure. Les principaux changements se présentent comme suit :

- Comme dans le MBP5, les données du compte financier sont présentées par secteur institutionnel. Toutefois, la banque centrale remplace les autorités monétaires en tant que sous-secteur, mais les autorités monétaires restent un concept essentiel à la définition des avoirs de réserve. Les autres secteurs sont décomposés en « Autres sociétés financières » et « Sociétés non financières, ménages et ISBLSM » ;
- La classification des actifs et passifs financiers est désormais conforme au SCN2008 et au Manuel de statistiques monétaires et financières de 2000, de par les détails présentés et la terminologie utilisée. Dans les composantes types du MBP5, les instruments sont regroupés et ne sont pas libellés partout de la même manière ;
- Les actifs et passifs financiers des entités changeant de lieu de résidence (migrants) ne sont pas enregistrés en balance des paiements mais inclus dans les « Autres changements de volume », qui alimentent la Position Extérieure Globale (PEG) ;
- Les IDE sont désormais présentés sur la base des avoirs et engagements, et non en fonction du sens des flux de capitaux (investissements à l'étranger et dans l'économie). En outre, pour tenir compte du développement accru de la libre circulation des capitaux, occasionnant des chaînes de propriété longues et souvent complexes, il a été élaboré des directives sur l'identification de ces relations. Ces directives sont basées sur le cadre pour les relations d'investissement direct (CRID), qui prévoit des critères permettant de déterminer si une propriété transfrontalière se traduit par une relation d'investissement direct étranger. Dans les composantes types, les investissements directs sont classés en fonction de la relation entre l'investisseur et l'entité recevant l'investissement comme ci-après :
 - investisseur direct dans des entreprises d'investissement direct ;
 - investissement direct dans un investisseur direct (investissement à rebours) ;

- et entreprises apparentées.
- Toutes les dettes entre certains types de sociétés financières apparentées sont exclues des investissements directs, à la différence du MBP5, où les dettes dites permanentes sont incluses dans les investissements directs. Les sociétés financières auxquelles cela s'applique sont les banques centrales, les institutions de dépôts autres que la banque centrale, les fonds de placement et les autres intermédiaires financiers, à l'exception des sociétés d'assurance et des fonds de pension ;
- Les intitulés du MBP5 « Obligations et autres titres d'emprunt » et « Instruments du marché monétaire » sont remplacés respectivement par « Titres de créance à long terme » et « Titres de créance à court terme » ;
- Les « Autres investissements » passent de quatre (4) à six (6) rubriques. Ce changement consacre l'éclatement de la rubrique « Autres avoirs, autres engagements » du MBP6 en :
 - **Autres titres de participation**, qui sont des participations qui ne sont pas incluses dans les investissements directs et qui ne prennent pas la forme de titres ;
 - **Les régimes d'assurance, de pension et de garanties standardisées** ;
 - **et les autres comptes à recevoir/à payer.**
- Les crédits commerciaux n'intègrent plus les imputations relatives aux exportations ou réimportations de biens pour transformation ;
- des clarifications ont été apportées à la notion d'avoirs de réserve, entraînant des réaménagements dans leur composition. Il s'agit notamment de la prise en compte des actifs gérés en commun, des accords de pension, des fonds à vocation spéciale, des engagements liés aux réserves et des accords monétaires régionaux ;
- **Les allocations de DTS aux pays membres du FMI sont désormais retracées dans le compte financier, au titre des engagements.** Dans le MBP5, elles n'étaient pas considérées comme un engagement, mais figuraient dans la position extérieure globale.

1.1.3 - Position extérieure globale (PEG)

La position extérieure globale (PEG) est définie comme étant un état statistique qui décrit, à un moment donné, la valeur des actifs et des passifs financiers des résidents d'une économie vis-à-vis des non-résidents.

Le nouveau Manuel reflète un intérêt accru pour l'analyse du compte de patrimoine comme outil permettant de comprendre l'évolution de l'économie internationale au plan de la vulnérabilité et de la viabilité. A cet égard, le MBP6 présente des recommandations beaucoup plus détaillées sur la PEG et accorde davantage d'attention sur les réévaluations et autres changements de volume, enregistrés dans le compte des « Autres flux », et à leur incidence sur les stocks d'avoirs et engagements.

Les autres variations de volume concernent notamment les rapatriements de fonds consécutifs aux changements de résidence, les accumulations d'arriérés de paiement extérieurs (cette décision étant unilatérale), les cessions de devises à la banque centrale par des résidents (qui constituent une transaction entre résidents), etc. S'agissant des réévaluations, elles correspondent aux gains et pertes liées aux détentions d'actifs et de passifs, à la suite

principalement des variations de prix et de taux de change.

Dans le nouveau Manuel du FMI, les composantes de la PEG sont en ligne avec celles du compte financier pour assurer l'analyse de l'interdépendance entre les stocks et les flux selon les différentes rubriques, comme indiqué ci-après :

Présentation schématique des relations entre les composantes de la balance des paiements et de la PEG			
Transactions BDP			
	Crédit	Débit	
	Compte courant - biens et services - revenu primaire - revenu secondaire		
	Compte de capital - acquisition/cession - d'actifs non produits - transfert en capital		
Ouverture PEG <i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements	Compte financier <i>Actifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements - avoirs de réserve <i>Passifs</i> - investissement direct - investissement de portefeuille - produits financiers dérivés - autres investissements	Compte des autres flux	
		Réévaluation	Autres changements
	Erreurs et omissions		

1.2 - Principe d'élaboration de la balance des paiements pour les Unions monétaires

Le MBP6 consacre un chapitre spécifique au traitement des unions monétaires. Il fait la distinction entre l'union monétaire centralisée (cas de l'UMOA) et l'union monétaire décentralisée (cas de la Zone euro). Les questions institutionnelles et juridiques ont été examinées de manière à présenter la spécificité de chaque union. En particulier, dans l'union monétaire centralisée, les banques centrales nationales sont des succursales de la banque centrale régionale qui détient et gère les réserves de change. Dans l'union monétaire décentralisée, les banques centrales nationales sont les propriétaires de la banque centrale régionale. Elles détiennent une part importante des devises.

Les principes édictés dans le Manuel, relatifs à l'enregistrement des opérations spécifiques aux unions, sont en adéquation avec ceux en cours dans l'UMOA, en particulier, en ce qui concerne le traitement des opérations du Siège de la BCEAO, des Directions Nationales et des autres organisations communautaires.

ANNEXE 3 : METHODOLOGIE DE RECONCILIATION DES DONNEES SUR LES ECHANGES INTRA-UEMOA

La notion d'asymétrie est inhérente à l'établissement des statistiques pour lesquelles deux

pays collectent la même information concernant une opération les liant¹². Elle apparaît lorsque la donnée d'un pays ne correspond pas à celle enregistrée par son partenaire pour la même transaction. Ainsi, les asymétries constituent un phénomène général qui touche l'ensemble des statistiques sur les flux transnationaux.

A l'échelle mondiale, l'écart entre le total des montants inscrits au crédit des transactions courantes des balances des paiements des Etats dans le monde et le total des débits est évalué en 2004, à 28 milliards de dollars des Etats-Unis, après avoir atteint 136 milliards de dollars en 2001, représentant plus de 1% des flux mondiaux. Les écarts entre le total des importations des Etats dans le monde et les exportations retracées par le FMI ont représenté en 2005 plus de 2% de ces flux. Dans l'Union européenne, les importations intra-communautaires déclarées dans le système Intrastat¹³ ressortent, en moyenne, à 5% en dessous des exportations, contribuant à accentuer les asymétries sur le total des transactions courantes, source de préoccupation dans cette région.

Dans l'UEMOA, la disponibilité de statistiques régionales fiables est devenue une exigence majeure pour l'analyse et la mise en œuvre des mesures de politiques économiques intégrées. Dans ce cadre, la BCEAO élabore la balance des paiements régionale qui permet de mieux appréhender les performances de l'Union en matière de paiements extérieurs et constitue, à ce titre, un outil d'aide à la décision en matière de politique économique et monétaire à la disposition des Autorités de l'Union. La qualité de cet outil se ressent toutefois des difficultés d'appréciation de l'évolution des échanges entre les Etats membres de l'Union, du fait de l'importance des asymétries relevées dans les statistiques nationales. Quelques exemples chiffrés donnent l'ordre de grandeur des asymétries des données déclarées par les Etats membres de l'UEMOA. Pour l'année 2005, les statistiques du Bénin indiquaient 32,9 milliards d'importation en provenance de la Côte d'Ivoire. Dans le même temps, la Côte d'Ivoire déclarait 78,6 milliards au titre des exportations vers le Bénin, soit deux fois plus que le montant déclaré par les sources béninoises. Pour la même année, les données produites par le Bénin faisaient état d'exportations vers le Mali d'un montant de 4,1 milliards, tandis que les sources maliennes estimaient à 75,5 milliards les importations en provenance du Bénin. Des incohérences de même nature ont été recensées dans les déclarations des autres pays.

L'amélioration de la qualité des statistiques sur les échanges intra-communautaires constitue donc une priorité, en vue notamment du renforcement de la fiabilité de la balance des paiements régionale de l'UEMOA et de l'analyse de l'évolution de l'économie régionale, d'une manière générale.

Le présent document expose les sources des asymétries sur le commerce intra-communautaire, ainsi que leur incidence sur le calcul des agrégats régionaux. Il décrit ensuite la démarche utilisée par la BCEAO pour corriger ces asymétries et en relève quelques limites. Enfin, il est fait une présentation de la nouvelle approche proposée pour réduire les asymétries, à travers la mise en place de la Cellule sous-régionale.

12. On utilise souvent le terme de « statistiques miroir » pour désigner ces types de données.

13. Intrastat est le système européen de collecte des statistiques relatives au commerce intra-communautaire, mis en place en 1993, à la suite de la levée des contrôles frontaliers entre les Etats membres de l'Union Européenne (UE), en liaison avec la création du marché unique. Les informations sont collectées sur la base des déclarations faites par les entreprises sur les arrivées et les expéditions de produits en provenance ou vers les autres pays de l'UE.

I - SOURCES DES ASYMETRIES ET INCIDENCE SUR LA QUALITE DES AGREGATS

1.1 - Principales origines des asymétries

Les asymétries relevées dans les statistiques douanières relatives aux échanges intra-UEMOA sont imputables, en grande partie, aux différences de classification ou de champ couvert par celles-ci. En dépit des actions entreprises à l'échelle de la sous-région en vue de l'harmonisation et du renforcement de la cohérence des données du commerce extérieur, des écarts importants entre les déclarations subsistent. Les principales causes de ces distorsions peuvent se résumer comme ci-après :

- Les imprécisions sur la destination et l'origine des marchandises

Les exportations de marchandises en provenance des pays du Sahel, transitant généralement par les ports des pays côtiers, sont parfois classées par le pays exportateur comme étant destinées au pays de transit. De même, les importations en provenance de pays tiers sont parfois enregistrées par le pays d'accueil sur la base de la provenance la plus proche qui peut être un pays de transit.

Ainsi, le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo, en raison de leurs activités de transit portuaire, sont souvent identifiés, à tort, comme les importateurs de produits en provenance des pays de l'hinterland ou les exportateurs de produits destinés à ces pays.

A titre illustratif, les statistiques du Burkina Faso pour l'année 2005 laissaient apparaître 73,0 milliards d'exportation vers le Togo, alors que du côté de ce dernier, seulement 1,5 milliard d'importations provenaient du Burkina. A l'analyse, il s'est avéré que les données déclarées par le Burkina prenaient en compte les exportations de coton qui transitent par le port de Lomé à destination des pays tels que la Chine.

- La différence du champ couvert par les statistiques douanières

Certaines transactions commerciales, en particulier celles portant sur le bétail et les céréales réalisées pour l'essentiel à travers des circuits informels, ne sont pas intégrées dans les statistiques douanières de certains pays.

Au titre de l'année 2005, les statistiques de la Côte d'Ivoire déclaraient 0,3 milliard d'importation en provenance du Mali alors que les sources maliennes indiquaient 7,4 milliards d'exportations à destination de la Côte d'Ivoire. L'analyse des informations disponibles révèle que le bétail sur pieds exporté par le Mali vers la Côte d'Ivoire ne peut pas être appréhendé par les douanes ivoiriennes, du fait même des conditions d'acheminement.

D'une manière générale, les transactions hors du circuit formel, qui constituent une part importante du commerce intra-UEMOA, contribuent à accroître les asymétries entre les statistiques des Etats membres, du fait, d'une part, de la diversité des approches adoptées d'un pays à un autre pour leur évaluation, et d'autre part, de la difficulté de cet exercice.

A ces facteurs qui sont davantage spécifiques à l'UEMOA, il convient d'ajouter d'autres sources plus classiques. Il s'agit notamment des décalages temporels qui peuvent apparaître dans l'enregistrement des opérations par les deux parties, notamment celles qui interviennent en fin d'année. Celles-ci peuvent en effet figurer dans les comptes du pays exportateur alors qu'elles n'ont pas été enregistrées par le destinataire à la date d'arrêté des statistiques.

Par ailleurs, des différences peuvent apparaître dans la valorisation des produits entre les partenaires, souvent pour des raisons d'ordre fiscal, qui se traduisent ainsi dans les statistiques des deux pays.

1.2 - Incidence des asymétries sur la qualité des agrégats régionaux

Les incidences des asymétries relevées notamment dans les échanges intra-UEMOA peuvent être appréhendées à travers l'impact sur le calcul de la balance des paiements régionale.

En effet, elles annulent la « neutralité » théorique des échanges intra-UEMOA dans l'agrégation des balances des paiements des Etats. Les soldes des différentes rubriques de la balance régionale consolidée s'écartent de ceux obtenus par agrégation des balances nationales.

A titre d'illustration, sur la base des statistiques douanières, le total des exportations intra-UEMOA inscrites dans les balances des paiements adoptées, a été évalué à 721,8 milliards en 2004, tandis que le total des importations déclarées s'élevait à 636,3 milliards, soit un écart de 85,4 milliards. En retranchant ces montants du commerce extérieur de l'Union, la balance commerciale extra-UEMOA, établie sur la base des statistiques officielles, ressort déficitaire alors que l'agrégation des données par Etat donnait un excédent. Les mêmes difficultés se posent aux autres postes de la balance des paiements, notamment ceux des services, des transferts, ou encore des opérations financières.

A travers ces biais induits dans les comptes extérieurs, les asymétries introduisent des distorsions dans l'évaluation du Produit Intérieur Brut (PIB) au niveau régional, calculé par agrégation des PIB nationaux. Cette méthode n'est, en effet, rigoureusement valable que lorsque la somme des exportations de biens et services intra-communautaires est égale à celle des importations de même nature.

Les incidences ci-dessus relevées sur la qualité des agrégats communautaires affectent les analyses portant sur l'économie régionale et impliquent, de ce fait, la mise en oeuvre de solutions appropriées, en vue de réduire les asymétries sur les flux intra-UEMOA.

II - APPROCHE UTILISEE PAR LA BCEAO POUR RAPPROCHER LES DECLARATIONS STATISTIQUES DES ETATS

La BCEAO produit, depuis 2000, une balance des paiements régionale pour l'UEMOA, obtenue par consolidation des balances nationales. La production d'une balance des paiements régionale pour l'UEMOA vise à prendre en compte la spécificité de l'union monétaire, en neutralisant les échanges commerciaux et financiers intra-communautaires. Elle permet également de mieux appréhender les performances de l'Union en matière de paiements extérieurs.

Dans ce cadre, la BCEAO est amenée à opérer des ajustements sur les données reçues des Etats, en vue de réduire les asymétries relevées. L'approche adoptée, qui se veut simple et pragmatique, est basée sur un arbitrage des sources d'information. L'exercice porte autant sur les données douanières que sur les échanges informels.

2.1 - Ajustements sur les statistiques officielles

Ces ajustements se fondent globalement sur une appréciation de la fiabilité des sources d'informations et sont effectués suivant les grands principes ci-après.

- Lorsqu'un pays ne communique pas ses données sur les échanges intra-régionaux, celles-ci sont estimées par les informations produites par ses partenaires commerciaux. Cela a été le cas pour la Guinée-Bissau qui, jusqu'en 2004, ne déclarait que les statistiques sur ses échanges avec le Sénégal, son principal partenaire dans la sous-région. Les informations sont éventuellement combinées aux données recueillies auprès d'autres sources (résultats d'enquêtes, entreprises exportatrices, organisations internationales, etc.) ainsi que les éléments qualitatifs disponibles sur le pays considéré.
- Lorsqu'un pays communique des données globales sur les flux intra-communautaires, sans leur distribution géographique, les statistiques produites par les partenaires sont utilisées pour ventiler ce montant global. Ces ajustements ont été opérés dans le cas

du Mali en 2002 et 2003, lorsque la communication à la BCEAO des données détaillées sur la répartition géographique du commerce extérieur accusait des retards importants.

- Dans le cas où deux pays n'ont pas transmis de données permettant d'effectuer des rapprochements croisés de leurs déclarations, la valeur estimée de leurs échanges sera nulle ou extrapolée sur la base des informations disponibles sur la période la plus récente.
- Enfin, lorsque deux pays donnés communiquent des statistiques différentes¹⁴, les ajustements se fondent sur des sources alternatives d'informations, ainsi que l'analyse qualitative des données communiquées. En l'absence d'informations pertinentes permettant d'identifier le chiffre le plus réaliste, la préférence est accordée à la source qui déclare le montant le plus élevé. Celui-ci correspondant dans bien des cas, au montant déclaré à l'exportation, les déclarations d'importations étant en général minorées pour des raisons de droits de douanes (fraude ou fausses déclarations des opérateurs économiques pour contourner les obligations douanières).

Les évolutions irrégulières éventuellement constatées dans les séries chronologiques ainsi reconstituées peuvent faire l'objet de correction par des méthodes de lissage.

2.2 - Ajustement sur les données du commerce non contrôlé

Les ajustements portent sur une estimation de la distribution géographique du montant total du commerce informel estimé par chaque Etat. D'une manière générale, les estimations de ce commerce non contrôlé s'appuient sur l'établissement de l'équilibre ressources-emplois dans les comptes nationaux et sur les mouvements de billets externes.

Les montants globaux ainsi déterminés sont ventilés entre les pays limitrophes¹⁵ suivant les poids calculés à partir des statistiques douanières.

Il convient de relever que les poids déterminés à partir des statistiques officielles peuvent faire l'objet de correction afin de prendre en compte les différences de structure qui peuvent apparaître entre le commerce officiel et celui non contrôlé. A cet égard, les résultats d'études ou des données d'enquêtes sont exploitées en vue de déterminer la structure reflétant au mieux le poids des pays partenaires dans les transactions informelles. L'exemple du Bénin est illustratif à ce titre. Le commerce de réexportation représente plus de la moitié des exportations de ce pays, et est exercé principalement par le canal du secteur informel. Dans ce pays, les pondérations géographiques issues des statistiques officielles n'ont pas été jugées appropriées pour la ventilation des échanges transfrontaliers. Les données officielles estimées accordaient, en effet, des poids au Mali et au Niger plus importants qu'au Nigeria, pourtant reconnu comme étant le premier partenaire commercial africain du Bénin. Les informations contenues dans les rapports des missions d'investigation entreprises par la BCEAO pour contrôler le rapatriement effectif des recettes d'exportation, ainsi que les conditions d'exécution des transferts (2003, 2004) ont été mises à profit pour déterminer une ventilation géographique plus réaliste du commerce informel.

Les asymétries apparaissant dans les estimations du commerce intra-communautaire non contrôlé sont corrigées en appliquant la règle du maximum, consistant à retenir le montant le plus élevé des deux statistiques miroir.

¹⁴ Il convient de souligner que les importations sont évaluées sur une base CAF dans les statistiques douanières. Ces données CAF sont préalablement ajustées pour tenir compte des coûts de fret et d'assurance, par application d'un taux de 15% qui approche la valeur minimale des taux appliqués par les Etats membres.

¹⁵ Dans l'Union et hors de celle-ci.

2.3 - Quelques limites de l'approche

La démarche utilisée par la BCEAO pour réconcilier les données des Etats s'appuie sur des méthodes simples, du reste utilisées dans certaines institutions de référence (FMI, Eurostat, etc.), notamment la règle du maximum ou l'estimation des données manquantes par les déclarations des partenaires.

Toutefois, l'approche ne s'étant pas assez inscrite dans une logique de concertation élargie avec les acteurs impliqués dans le suivi du commerce intra-régional, il peut lui être reproché de comporter une part de subjectivité. En particulier, la préférence accordée aux montants enregistrés en exportations par rapport aux déclarations d'importation, en l'absence d'informations permettant d'identifier la bonne source, peut être sujette à discussion. Par ailleurs, il est probable que l'application de la règle consistant à privilégier la plus grande valeur déclarée se traduise par une surestimation du niveau des échanges.

Il peut, en outre, être reproché à l'approche utilisée par la BCEAO d'être focalisée sur une analyse des données agrégées. Une telle démarche ne permet pas, en effet, d'identifier les produits et les secteurs à l'origine des asymétries, et par conséquent, pourrait affecter la qualité des ajustements opérés.

Enfin, les ajustements portant sur les données déjà validées au niveau national, les chiffres corrigés s'insèrent difficilement dans la base statistique des Etats. Ces corrections apportées a posteriori pourraient ouvrir des brèches à la duplicité des données.

Eu égard aux limites ci-dessus relevées, les réflexions ont été engagées par les Services de la BCEAO dans la poursuite de l'objectif d'amélioration de la fiabilité des agrégats régionaux. Le cadre de réconciliation des données du commerce intra-UEMOA ci-dessous présenté constitue un des volets majeurs des axes d'amélioration.

III. RAPPROCHEMENT DES DONNÉES RELATIVES AUX FLUX TOURISTIQUES

Les méthodologies utilisées par les Directions Nationales pour estimer les flux touristiques sont généralement de deux ordres. Il s'agit de :

- l'approche par la « dépense moyenne par voyageur », utilisée au Sénégal et au Mali en ce qui concerne les recettes. Une variante de cette méthode s'appuyant uniquement sur les informations fournies par les structures hôtelières est utilisée pour évaluer les recettes au Bénin et en Côte d'Ivoire ;
- l'approche par les flux financiers et monétaires, axée uniquement sur les flux monétaires (billets externes) est utilisée par le Burkina, la Guinée-Bissau et le Togo.

Les propositions de réconciliation sont faites en tenant compte des considérations ci-après :

- la méthode de la « dépense moyenne par voyageur » paraît plus pertinente, étant donné qu'elle s'appuie sur des flux de touristes recensés et est censée couvrir l'ensemble des dépenses effectuées par les touristes. Le résultat obtenu par cette méthode peut, toutefois, être sous-estimé si elle se base uniquement sur les données des hôtels ;
- l'inclusion des transferts électroniques ou bancaires pour l'estimation des dépenses et recettes touristiques par la méthode des flux financiers ne paraît pas toujours indiquée. En effet, ces transferts peuvent, en général, être inclus dans les flux financiers touristiques lorsqu'ils servent à régler des dépenses des étudiants ou des personnes qui sont en soin de santé à l'étranger. Ce type de tourisme ne représente pas une proportion importante dans les pays de l'Union, à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Sénégal ;

- la comparaison avec le tourisme intra-UEMOA estimé dans les pays au cours des années précédentes.

IV. RAPPROCHEMENT DES DONNÉES RELATIVES AUX TRANSFERTS DES MIGRANTS

Les méthodologies utilisées par les Directions Nationales portent, en général, sur les flux financiers, les données des transferts rapides et les résultats de l'enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants dans les pays de l'UEMOA.

En règle générale, pour les propositions de réconciliation, les estimations effectuées par les Directions Nationales priment sur celles réalisées par le Siège.

En outre, une préférence a est le plus souvent accordée aux données sur les transferts reçus qu'à celles sur les transferts émis, étant donné le meilleur suivi généralement accordé aux premières. Toutefois, lorsque les données sont proches et s'appuient sur des méthodes d'estimation similaires, la règle du maximum est parfois appliquée.

V. RAPPROCHEMENT DES DONNÉES RELATIVES AUX INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

Les données sur les investissements directs étrangers sont collectées sur la base des formulaires complémentaires des investissements étrangers, administrés aux entreprises dans le cadre de l'enquête balance des paiements. Ces informations sont compilées par les Directions Nationales sur les applicatifs dédiés à cet effet. Les deux cadres de traitement servent non seulement de supports aux travaux de la Cellule sous-régionale chargée de la réconciliation des données sur les échanges intra-UEMOA, mais aussi pour répondre à l'Enquête Coordonnée sur les Investissements Directs (ECID) du FMI.

Les travaux de réconciliation de ces données s'appuient sur les tableaux relatifs aux principaux points d'asymétrie relevés pour chaque pays qui permettent :

- de faire la comparaison des stocks d'engagements directs du pays concerné vis-à-vis de l'Union avec les déclarations des stocks de créances directes des autres Etats détenus sur ledit pays ;
- de relever les écarts entre les créances du pays concerné et les engagements des autres Etats de l'Union vis-à-vis de ce pays ;
- de présenter respectivement les variations d'encours (flux nets) des engagements et des créances entre le début et la fin de période. Ces flux nets sont évalués sur la base des encours réconciliés au niveau de chaque pays.

Pour la réconciliation des encours, la règle du maximum est privilégiée. S'agissant des flux nets, ils sont calculés à partir des résultats de la réconciliation des encours de début et de fin de période. Cette approche permet d'assurer une cohérence entre les flux nets, présentés en balance des paiements, et les stocks, au niveau de la position extérieure globale.

IV. DISPOSITIF D'EVALUATION DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS AU SEIN DE L'UEMOA.

Le cadre d'évaluation des investissements directs étrangers (IDE) au sein de l'UEMOA qui est un dispositif du suivi complet comprend :

- le questionnaire de la balance des paiements, qui permet de recueillir les stocks d'avoirs et d'engagements de capitaux par composantes et selon le type de créanciers (investisseur dans des entreprises d'investissement direct, investissement à rebours et entre entreprises sœurs). Le questionnaire donne également la ventilation géographique sommaire des données suivant les pays de l'UEMOA, les pays de la zone euro et autres pays ;
- le formulaire complémentaire qui permet de suivre les investissements directs étrangers par partenaire et par secteur d'activités.

Le formulaire complémentaire était limité, jusqu'en 2010, au suivi des données sur les prises de participation étrangères reçues ou réalisées par des entreprises résidentes à l'extérieur. Des opérations telles que les prêts et emprunts, les crédits commerciaux classés parmi les investissements directs étrangers n'étaient pas concernés, bien qu'elles soient de plus en plus importantes dans les pays de l'Union. Dans le cadre de la refonte du dispositif d'élaboration de la balance des paiements de l'Union, le formulaire de collecte des données sur les IDE a été complété pour prendre en compte les instruments de dette, ventilés par partenaire et par secteur d'activités.



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int